



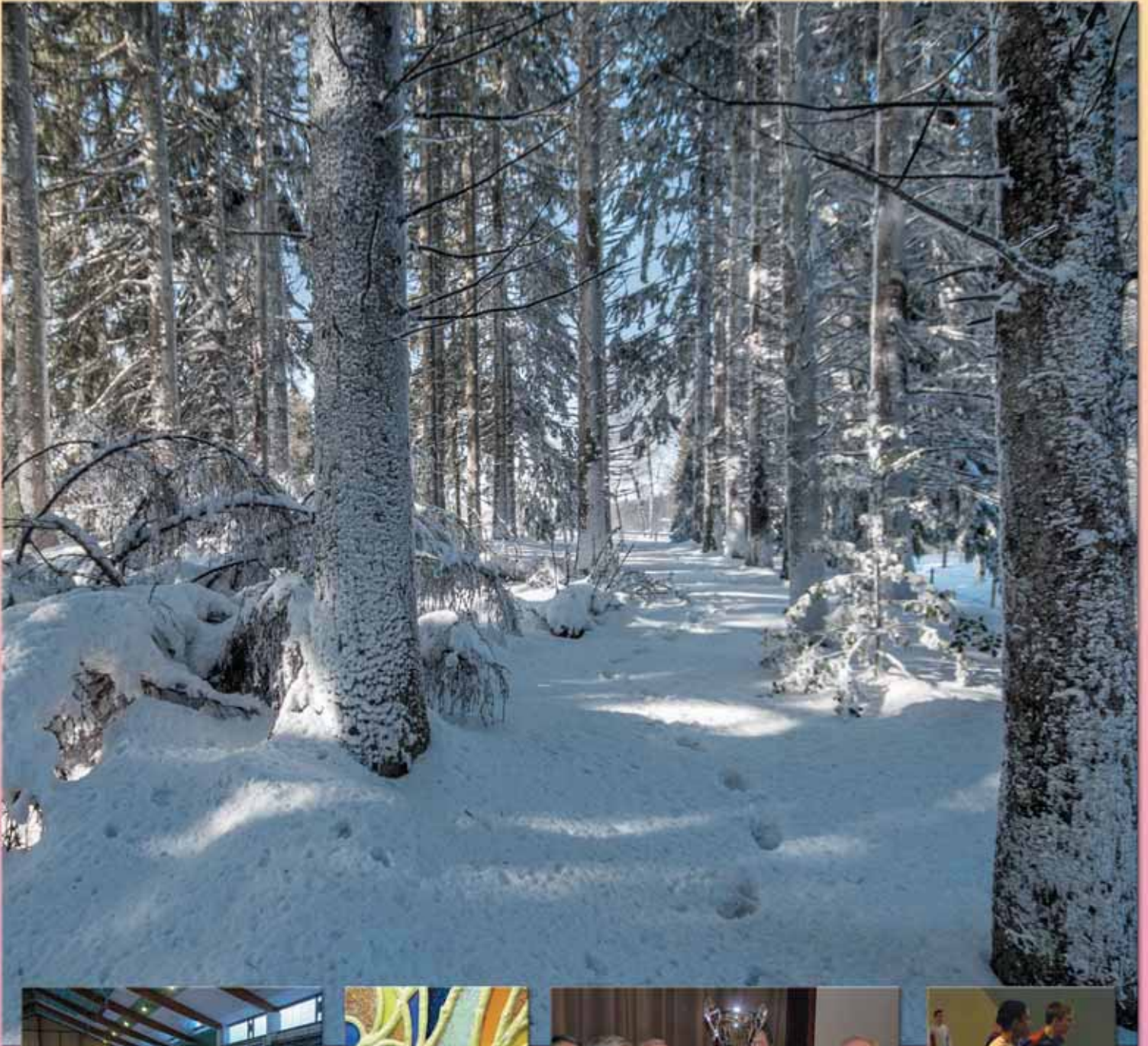
Le Trait d'Union
Nivolésien



N° 105
1^{er} Trimestre 2013

Bulletin Municipal
d'Information de
NIVOLAS-VERMELLE

www.nivolas-vermelle.fr



Le Mot du Maire

Lorsque vous aurez entre les mains ce TUN numéro 105, le Conseil Municipal sera en train d'élaborer et de voter le budget 2013, un budget qui sera marqué au coin de la rigueur, car les communes, comme l'ensemble des collectivités territoriales voient leurs ressources stagner, dans la perspective d'une diminution, puisque le Budget de l'État prévoit pour 2014 et 2015 un prélèvement supplémentaire de 4,5 milliards d'euros sur les collectivités territoriales.

L'argument avancé est que le budget de l'État est en régression et que les collectivités territoriales doivent prendre leur part dans l'effort de restrictions budgétaires.

On doit remarquer d'abord que petit à petit, les leviers de financement autonomes qui appartenaient aux communes ont été réduits pour être remplacés par des dotations de l'État, la dernière en date étant la Taxe Professionnelle. Il suffit donc aujourd'hui à l'État de diminuer ces «dotations», qui sont en fait des compensations de ressources supprimées, pour obliger les communes à réduire la voilure. Le ministre du budget voit bien la limite de ce levier, car il sait que les collectivités locales réalisent 70% des investissements utiles dans le pays. Donc, si on réduit leurs moyens, on réduit leurs investissements et par là même, on aggrave la crise des PME-PMI qui travaillent beaucoup pour la commande publique. Il préconise alors de conserver le même niveau d'investissements, mais de réduire les dépenses de fonctionnement, alors que dans la plupart des petites communes, ces dépenses de fonctionnement sont déjà réduites au maximum.

Dans ce contexte, le budget 2013 sera élaboré sans recours à l'emprunt, afin de pouvoir continuer à réduire le poids de la dette dans le budget communal et de limiter l'augmentation du taux des impôts communaux, qui portent essentiellement sur les ménages, à 1%.

Parallèlement, l'investissement, sans recours à l'emprunt, sera maintenu à un niveau de 400 000€ environ, pour poursuivre l'isolation des bâtiments communaux, rattraper les voiries qui ont été malmenées par le froid de l'hiver, poursuivre l'aménagement des bâtiments afin de les rendre accessibles à toutes les personnes à mobilité réduite et continuer l'équipement des services techniques afin de donner de bons moyens de travail aux employés communaux.

Et là-dessus, vient se greffer la réforme des rythmes scolaires, qui en modifiant le nombre d'heures de classe travaillées pour les élèves va exiger des communes de nouvelles dépenses pour les occuper pendant le temps dégage.

Certes, on sait très bien que l'instauration de la semaine de quatre jours avait considérablement déséquilibré les rythmes des enfants et la recherche d'une autre organisation de la semaine était indispensable. Mais, alors que jusqu'à maintenant l'Éducation Nationale avait pris en charge ces changements, là, ce sont les communes qui vont se trouver face à l'organisation d'activités péri-scolaires.

La Municipalité a déjà entrepris une réflexion sur l'organisation de la semaine, avec les enseignants et les parents d'élèves élus aux Conseils d'Écoles. De ces premiers contacts,

il ressort que la mise en place dès la rentrée 2013 est prématurée, aussi, le Conseil Municipal a demandé le report de la mise en place de ces nouveaux rythmes à la rentrée scolaire 2014.

Nous ne resterons pas sans rien faire d'ici là et nous poursuivons la réflexion, en faisant des propositions aux enseignants et aux parents d'élèves.

Il nous semble, à ce jour, qu'une organisation de la journée avec des cours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h15 pourrait permettre aux enfants qui le peuvent de dormir un peu plus le matin. Cela amènera la commune à traiter l'accueil entre 7h30 - 7h45 et 9h00 et à faire évoluer les garderies après la classe. Mais ce sera avec les moyens dont nous disposons. Nous ne pourrions aller vers des activités demandant un personnel très spécialisé dont nous ne disposons pas, et qui auraient pour conséquence d'alourdir la journée de tous les enfants.

De plus, il nous faut discuter avec les associations qui organisent des activités le mercredi matin, afin de savoir si elles auront les moyens d'en reporter certaines les soirs, après la classe, afin que ces activités ne se retrouvent pas à des heures trop tardives.

D'emblée, nous sollicitons l'avis de tous ceux qui se trouveront engagés dans cette démarche de modification des rythmes scolaires. Que chacun n'hésite pas à donner son avis, afin de trouver les meilleures solutions possibles.

Michel Rival

Atelier Ecriture

C'est le bouquet ! Le pompon ! L'apothéose !
Tous ces mots sur la feuille, que faut-il en faire ?
Les poser, les disposer soigneusement ?
Où les jeter, les disperser au loin, lettre par lettre ?

C'est le bouquet ! Le pompon ! L'apothéose !
C'est comme une ruche sans le bruit :
Dix femmes et un homme étalent, racontent.

C'est le bouquet ! Le pompon ! L'apothéose !
Étaler comment ? Raconter quoi ?
Ecrire le temps qui coule entre les doigts,
Le passé éphémère et l'avenir délétaire ?

C'est le bouquet ! Le pompon ! L'apothéose !

Françoise

Nettoyage de Printemps

Samedi, 23 Mars au matin

Rendez-vous au Foyer à 8h30

Atelier écriture

Apéro-Lecture

Samedi 1er juin à 11h30 - à la Bibliothèque

Autorisations d'absences : la commune se référerait jusqu'à maintenant à un texte du Syndicat des Communes de 1981. Décision d'actualiser le texte en se référant au travail fait par le Centre de Gestion concernant les autorisations d'absences liées à des événements familiaux, à des événements de la vie courante, à la maternité, à des motifs civiques, à des motifs syndicaux ou professionnels.

Journée d'ancienneté : les journées d'ancienneté calculées sur la base d'un jour par tranche de cinq années de présence devront être prises dans l'année de référence, sans pouvoir descendre au-dessous d'une journée par autorisation d'absence.

Convention avec le Syndicat Mixte du Bassin de la Bourbre : le SMABB a mis en place une équipe de rivière qui assure l'entretien des berges, la gestion des embâcles, des atterrissements, de la végétation. Le Conseil Municipal autorise le SMABB à pénétrer sur les parcelles de la commune pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2016 pour effectuer cet entretien.

Vestiaire du Stade des Mûriers : deux problèmes ont été signalés plusieurs fois à l'architecte. Pour les fuites aux noues, l'entreprise Franco propose d'appliquer une résine étanche, au printemps. Un courrier sera fait pour accepter cette proposition, en mettant malgré tout une réserve pour l'avenir. En ce qui concerne le défaut d'évacuation des toilettes de l'étage, l'entreprise ne s'étant pas manifestée, décision de mettre en route la garantie décennale.

Réforme de l'école, conséquences pour les communes : le passage à la semaine de 9 demi-journées, avec réduction de la journée de cours d'une heure, va entraîner un coût important pour les communes. Le Conseil Municipal proteste contre cette atteinte au principe républicain qui donne à chaque instance la liberté de décider de ses engagements de dépenses. Dans ce cas, il s'agit d'une dépense mise à la charge des communes. Une contrepartie de 50€ serait accordée pour la première année afin d'inciter les communes à accepter la modification de la semaine scolaire. Le Conseil souhaite une coordination avec les autres communes de la CAPI et mettra en place un groupe de réflexion associant les enseignants et les parents d'élèves élus.

Convention de fourrière avec la SPA : le Conseil Municipal opte pour la convention de fourrière s'étendant à la capture des chiens en divagation sur la voie publique, ainsi qu'à la prise en charge des chats errants capturés et leur transport en fourrière par la SPA du Nord-Isère. La convention est calculée sur la base de 0,33€ par habitant et par an.

Campagne pour la récupération du verre : le Syndicat Mixte Nord-Dauphiné qui assure la collecte des ordures ménagères constate qu'il y a encore trop de récipients en verre dans les poubelles. Appel au civisme des citoyens pour améliorer le tri, une nouvelle campagne de sensibilisation sera lancée en janvier.

Fleurissement : la commission régionale a décidé le retrait d'une fleur au motif que le fleurissement le long de la nationale est trop répétitif et que la haie de la place est en très mauvais état. La commission a décidé de solliciter l'aide de la commission régionale pour le premier point, mais il faut prendre en compte le fait que la RD 1085 est un itinéraire des convois exceptionnels et qu'une plate-forme de 9m de large doit être maintenue libre pour le passage des convois. D'autre part, Le conseil est d'accord pour améliorer le fleurissement en restant dans l'enveloppe financière actuelle.

Logements municipaux : l'actualisation selon l'Indice de Référence des Loyers (+2,15%) sera appliquée pour cette année.

Accessibilité des handicapés : le foyer fera l'objet d'une déclaration de travaux portant sur l'aménagement de toilettes accessibles aux handicapés, l'élargissement des portes d'entrée, l'aménagement du seuil pour le ramener à 2cm maximum. Une demande de subvention sera adressée au Conseil Général de l'Isère.

Réforme électorale : les conseillers municipaux seraient élus dès 2014 au scrutin de liste pour les communes de plus de 1000 habitants et les délégués à la CAPI seraient fléchés sur la liste.

Téléthon : les différentes manifestations organisées dans la commune ont rapporté 2109,00€ qui ont été remis à la coordination nord-Isère. Remerciement aux associations qui se sont impliquées.

Colis des retraités : le CCAS a réalisé 124 colis individuels, 83 colis couples et 14 colis pour les personnes en maison de retraite. Cela représente 10 colis de plus que l'an dernier. Coût par colis ?

Déclarations préalables :

A. *Olivieri* : parcelles AE 644, 645, en zone Ub au PLU, bleu Bg PPR pour fermeture d'une véranda de 12m²

A. *Gadoud* : parcelle AC 134, en zone Ua au PLU, bleu bc au PPR, pour réfection de façade.

J. *Pusceddu* : parcelle AB 70, en zone Ub au PLU, bleu Bg – bv et blanc au PPR pour division d'un terrain de 2101m² en vue de création d'un lot à bâtir.

B. *Touquet* : parcelle AE 433, en zone Ua au PLU, pour construction d'une véranda de 18,54m².

SCI *Chrisber* : parcelle AD 558 en zone Ub – OA5 au PLU, blanc et rouge Ri' au PPR pour division parcellaire en vue de créer deux lots à bâtir.

D. *Porta* : parcelle AD 557, en zone Ua au PLU, pour transformation d'une ancienne laiterie en logement de 23 m². Délimiter une place de stationnement dans la cour.

Conseil *Eco Génération* : parcelle AB 123 (M. Béraud), en zone Ua au PLU pour pose de 12m² de panneaux photovoltaïques en toiture.

Certificats d'urbanisme :

M^e *Béranger* : CU informatif sur parcelles AC 90-121-403, AC 90 zone N, AC 121 zone A, AC 403 zone Ub au PLU, bleu BgI au PPR.

Permis de construire :

B. *Grosset* : parcelle C348 en zone Nc et N au PLU, blanc et bleu BgI au PPR, pour construction d'une maison individuelle de 139,02m². Evacuation des eaux pluviales dans la mare.

M. *Demirel*, Mlle *Yasar* : parcelle AD 154, en zone Ua au PLU. Pour transformation d'une grange en deux logements. Avis défavorable pour insuffisance des places de stationnement.

SCI *Chrisber* : parcelle AD 558p, en zone Ub-OA5 au PLU, blanc et rouge RI au PPR, pour construction d'une maison individuelle de 90,38m².

J. *Poulenard* : parcelle AD 558p, en zone Ub-OA5 au PLU, blanc et rouge RI au PPR, pour construction d'une maison individuelle de 105,15m².

Réforme des rythmes scolaires : Le Conseil Municipal prend connaissance du décret du Ministre de l'Education Nationale réformant les rythmes scolaires. Le Conseil pense que cette réforme est importante car la semaine est trop concentrée sur quatre jours. Toutefois, il regrette que l'organisation d'activités complémentaires incombe aux communes dont les budgets sont déjà très tendus. La décision définitive sera prise au prochain conseil, après consultation des autres communes de la CAPI.

Réforme des collectivités territoriales : M. le Maire informe le Conseil Municipal des grandes lignes de la réforme. Pour la commune, la prochaine élection municipale sera au scrutin de liste avec fléchage des représentants à la CAPI. Toutefois, dans l'état actuel, la commune n'aurait qu'un représentant au Conseil Communautaire. Le Conseil Municipal décide d'émettre un vœu en direction des parlementaires afin que les communes disposent au minimum de deux délégués chacune.

Projet d'aménagement de la parcelle AC 5 : Acceptation du projet d'aménagement d'ensemble qui porte sur la construction d'un ensemble de trois maisons plus une sur le solde.

Points d'apport volontaire : Le SMND demande de déplacer les deux points de la rue du Stade et de la rue Jean Moulin, qui se trouvent sous des lignes électriques, présentant un danger lors du chargement des conteneurs. Décision d'inclure cet aménagement dans le programme des travaux 2013, sachant que le SMND participera à hauteur de 3000€ par point. Plusieurs conseillers municipaux rapportant le peu de civisme de certains habitants, il est rappelé qu'on ne doit apporter aux points d'apport volontaires que les verres, les emballages et les journaux, en les plaçant dans les conteneurs prévus à cet effet. Tout autre dépôt est strictement interdit et sera verbalisé.

Supérette : M. le Maire informe que la gérante actuelle cherche à vendre son fond. Décision de transférer le bail commercial au repreneur.

Veille foncière d'EPORA sur le site Paillet : La convention est signée avec EPORA. Cet Etablissement foncier mènera deux études, l'une portant sur le niveau de pollution du site, l'autre sur le marché du logement sur la commune.

Fête de la commune : une relance sera faite auprès des associations pour savoir lesquelles souhaitent prendre en charge l'animation.

Commission des travaux : pour les bâtiments sont prévus, en fonction du budget, la fontaine de JJ Rousseau, le chauffage du hall d'entrée du gymnase et du logement, les menuiseries extérieures de la Salle des Fêtes, la peinture de la Salle Informatique, la mise aux normes d'accessibilité du rez de chaussée du Foyer. Pour les voiries : la fin de la rue du Stade, le réaménagement des points propres, la mise en place d'un panneau d'information lumineux.

Logiciel cantine – accueil de loisirs : le logiciel actuel est très cher et assez complexe d'utilisation. Décision de dénoncer le contrat avec Berger-Levraud et de passer un nouveau contrat avec 3D Ouest.

Parking de covoiturage de Ruffieu : la réalisation de ce parking est confiée à SARA par la CAPI. Décision de mettre le terrain à disposition de SARA par la commune. Les travaux devraient être réalisés dans le courant de cette année.

Challenge de la commune la plus sportive de l'Isère : la remise du challenge sera effectuée par le Président de l'Association des Médillés de Jeunesse et Sport et par le Conseil Général, le vendredi 22 février à 18h00 à la Salle des Fêtes.

Formation de personnes en insertion : Accord pour mettre à disposition d'ABC formation, la salle n°1 du Foyer pour les quatre dates demandées.

Portage des repas à domicile : reconduction pour trois ans, de la convention avec le CCAS de Bourgoin-Jallieu.

Service de documentation mutualisée au sein de la CAPI : accord de l'avenant à la convention prévoyant une actualisation du tarif.

Convention de prestations de service pour l'accueil de loisirs : reconduction de la convention avec la CAF de l'Isère.

Déclarations préalables :

M. Chavanne : parcelle AB 621 en zone Ub au PLU, bleu Bg au PPR, pour création d'une véranda de 23,50m².

T.A. N'Guyen : parcelle AC 357 en zone Ub au PLU, blanc, bleu Bg et Rouge RI au PPR, pour transformation d'un garage en pièce d'habitation.

R. Badin : parcelles AE 208-209 en zone Ua au PLU, pour construction d'une véranda de 7.87m².

D. Ranger : parcelles AE 182-185 en zone Ua au PLU, pour mise en place d'un abri de jardin de 15,90m².

Autorisation de travaux :

Commune : pour mise en conformité accessibilité des handicapés du rez de chaussée du Foyer Municipal.

Certificats d'Urbanisme :

M. Bonnard : parcelle AB 183 en zone Ub au PLU, Bleu Bc au PPR, pour CU informatif.

Me Jacquet : parcelle A 126 en zone Ub au PLU, Bleu BgI au PPR, pour CU Informatif.

Permis d'aménager :

SARL Terrinvest : parcelle AC 5 en zone AUb OA4 au PLU et Bleu BgI au PPR pour création d'un lotissement de 3 lots de terrains à bâtir à usage d'habitation.

Permis de construire :

L. Gouas et Mme Lounas : parcelle AB 803, en zone Ua au PLU, Bleu Bi' au PPR pour construction d'une maison individuelle de 158,50m².

VIDE-GRENIER

ORGANISÉ PAR LE CSN

samedi 2 juin

au Stade des Mûriers

Dîner dansant du

Basket Club Nivolas

Samedi 6 avril

à partir de 20h

A la salle des Fêtes

Fête des Mères

Vendredi 24 mai
à partir de 18h30

au Foyer

Toutes les mamans sont invitées
par la Municipalité

Compte administratif 2012 : La section de fonctionnement est arrêtée à 1 816 443,52€ de recettes pour 1 418 463,69€ de dépenses soit 397 979,83€ d'excédent de l'exercice, auquel il faut ajouter l'excédent de 325 403,58€ de l'exercice antérieur, soit un excédent global de fonctionnement de 723 383,41€. La section d'investissement est arrêtée à 577 951,30€ de recettes pour 523 581,00€ de dépenses soit 54 370,30€ d'excédent de l'exercice, moins 377 416,09€ de déficit de l'exercice antérieur soit un déficit global d'investissement de 323 045,79€. Le compte administratif mis en délibération par le premier adjoint, hors de la présence du maire est adopté à l'unanimité.

Affectation des résultats : L'excédent de fonctionnement est reporté au BP 2013, pour 332 015,79€ en investissement pour couvrir le déficit d'investissement et les restes à réaliser et pour 391 367,62€ en fonctionnement.

Compte de gestion du Trésorier : Le compte de gestion du Trésorier concordant au compte administratif est adopté à l'unanimité.

Orientation budgétaire 2013 : Équilibrer le budget d'investissement sans recours à l'emprunt, prévoir une augmentation de 1% des taux de la fiscalité locale.

Régularisation du temps de travail du secrétariat : Les 3h30 accordées en heures complémentaires au poste de rédacteur seront intégrées au temps de travail qui passe à 90%.

Réorganisation de la place pour le marché : les commerçants non sédentaires et producteurs se placeront autour de la place pour ménager un espace central.

Aménagement des espaces verts de la place : le projet d'implantation de végétation vu en commission environnement avec les services techniques est validé par le Conseil Municipal.

Nettoyage de printemps : il aura lieu le samedi 23 mars, à partir de 8h30, rendez-vous au Foyer. Les enfants des écoles seront invités à y participer.

Rythmes scolaires : Décision de demander à la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale, le report de la modification des rythmes scolaires à la rentrée 2014. En attendant, un groupe de travail est mis en place, autour de la commission scolaire, associant les enseignants et les parents d'élèves. Les premières orientations iraient plutôt vers le report des cours au mercredi matin avec des horaires de 9h à 12h et de 14h à 16h15.

Conseils d'école : Compte-rendu des conseils d'école avec examen des demandes formulées.

Pacte financier et fiscal : le Conseil Municipal donne son aval pour que la part la plus importante du Fonds de Péréquation soit affecté à la CAPI, pour contribuer au désendettement.

Réforme des collectivités territoriales : Le nombre des délégués communautaires est en forte diminution. Les délégués sont répartis, pour le nombre de base (60) entre toutes les communes, à la plus forte moyenne. Le Conseil Municipal est pour la solution de répartition des 8 sièges supplémentaires entre les 20 communes les moins peuplées à la proportionnelle au plus fort reste.

Loi Duflot : l'incitation fiscale à l'investissement locatif est réservé aux zones les plus tendues. La Zone B2 dans laquelle sont la majorité des communes de la CAPI n'est plus concernée. Elles peuvent toutefois solliciter une demande de dérogation pour continuer à bénéficier du dispositif de la loi. Le Conseil Municipal décide de solliciter cette dérogation dans le cadre de la demande globale déposée par la CAPI.

Subvention du Conseil Général : au titre des initiatives locales des associations. Proposition cette année de solliciter l'Espoir Gymnique et le Basket Club.

Impasse de Curtet : Le talus d'une parcelle riveraine s'éboule sur la voirie. La propriétaire a un devis prévoyant un talutage et un enrochement. La commune ne participera pas à l'intervention en terrain privé, mais prévoira la remise en état de la voirie.

Biennale d'Art Contemporain : Dans le cadre de la Biennale de Lyon, le CDDRA Isère Porte des Alpes prévoit une action. La commune présentera sa candidature pour l'accueil d'un artiste. La participation de la commune serait sur la base de 0,15€ par habitant.

Échange de terrain : Afin de régulariser des délaissés après achèvement de la voirie de Montcizet, décision d'accepter un échange de parcelles avec la SCI Chrisber. La commune cédant à la SCI Chrisber les parcelles AD 613 et AD 615 de 47m² en échange de la parcelle AD 610 de 37m², sans soulte et sous réserve de l'avis de France Domaine. Les frais liés à la mutation étant à la charge de la SCI Chrisber.

Vente de parcelles à SARA : dans le cadre de la réalisation de la zone d'activité économique du Vernay, le Conseil Municipal accepte la proposition de l'achat par SARA des parcelles AC 25, 27 et 388 d'une contenance de 9252 m² au prix de 5€ du m², soit une somme globale de 46 260,00€.

Reconduction du Droit de Prémption Urbain : du fait de l'approbation du PLU, les zones urbaines et à urbaniser ont été modifiées. Le Conseil Municipal décide de reconduire le Droit de Prémption Urbain établi en 1989, sur l'ensemble des zones U et AU du PLU.

REPAS DES RETRAITES DE LA COMMUNE

Ouvert à toutes les personnes de plus de 70 ans

Dimanche 28 avril à 12h00 à la Salle des Fêtes

Inscriptions en Mairie

Chasse au trésor

Organisée par le Sou
des Ecoles de Boussieu

Vendredi 12 avril
à 16h30 après la classe

à l'école

Bloc notes

Horaires de la Poste

du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h
levée du courrier : 15 h
 le samedi : 9h -12h
levée du courrier : 11h30

Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h
 mercredi : 14h - 18h
 jeudi : 16h - 18h
 samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h
 Chaque 1^{er} samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

| JOUR | RUY | NIVOLAS-VERMELLE | CHATEAUVILLAIN |
|----------|-------------------------|-----------------------|----------------|
| Lundi | 13h30 à 16h30 | | |
| Mardi | | | |
| Mercredi | 13h30 à 16h30 | 9h à 12h et 14h à 18h | 17h30 à 19h30 |
| Jeudi | | 9h à 12h et 14h à 18h | |
| Vendredi | 9h à 12h et 13h à 14h30 | 9h à 12h et 14h à 18h | 15h30 à 18h30 |
| Samedi | 8h à 12h | 9h à 12h et 14h à 18h | 13h30 à 18h |

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

CAPI - 810, rue du Vernay ☎ 04 74 92 99 25

Nivolos-Vermelle

Bureaux ouverts au public
 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPI

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

A votre service

Médecine Générale :

Dr Blandine Carminati L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73
 Dr Pascale Pillier Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

Médecin Pédiatre :

Dr CAMPENEANU Julia 2371 Route Nationale 85 tél 06.09.07.46.62

Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

Infirmières :

Véronique Bayada
 Véronique Fiel l'Emeraude, Rte Nationale 85 tél 04 74 27 93 74
 Véronique Reynaud

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Laurianne Anselmino-Oriol
 Philippe Kieffer
 Alex Leygnier l'Emeraude - Rte Nationale 85 tél 04 74 27 91 08
 Marie-Thérèse Resseguier
 PAPHEDOROU Symeon

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécharde l'Emeraude, Route Nationale 85 tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 12 37

Orthophoniste :

Sylvie Monget Sarraill Fryda l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 13 91

Psychologue Psychothérapeute :

Christine Bachelier l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 88 96 60

Acupuncture Manuelle, Shiatsu :

Murielle Moulins l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 06 17 53 80 95

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 04 74 27 93 70

Opticien :

Véronique Flamant-Durand Immeuble le Platane, Centre Commercial tél 04 74 80 20 04

Vétérinaire :

Dr Claude Provent 87, Avenue de Ruffieu, tél 04 74 93 60 19

Récapitulatif des manifestations

Nettoyage de Printemps

Samedi, 23 mars – rendez-vous à 8h30 au Foyer

Dîner dansant du Basket Club Nivolos

Samedi 6 avril à partir de 20h - A la salle des Fêtes

Chasse au trésor

Organisée par le Sou des Ecoles de Bous sieu
 Vendredi 12 avril à 16h30 après la classe, à l'école.

Don du sang

Mercredi 17 avril de 16h45 à 19h15 - à la Salle des Fêtes

Repas des retraités de la commune

Ouvert à toutes les personnes de plus de 70 ans
 Dimanche 28 avril à 12h à la Salle des Fêtes

Inscriptions en Mairie

Marche dans la nature

Dimanche 5 mai à partir de 7h30
 Départs au Foyer - Organisée par l'ALEP Plein-Air

Challenge Guy Accolas Michel Garnier

Mercredi 8 mai - Organisé par le CSN au Stade des Mûriers

Vente de fleurs

Ecole de Bous sieu - Samedi 18 mai

Fête des Mères

Vendredi 24 mai à partir de 18h30 - au Foyer
 Toutes les mamans sont invitées par la Municipalité

Tournoi de Basket

Samedi 1er Juin après-midi - Organisé par le Basket Club

Vide-grenier

Organisé par le CSN - au Stade des Mûriers - samedi 2 juin

Gala Roger Belony

Samedi 15 Juin après-midi - au Gymnase

Kermesse des Ecoles

Samedi 22 Juin - au Gymnase et sur le stade

Théâtre

Présentation des productions de la saison
 Lundi 24 juin à 20h30 - A la Salle des Fêtes

THEATRE

Présentation des productions de la saison

Lundi 24 juin à 20h30 - A la Salle des Fêtes

Marche dans la nature

Organisée par l'ALEP Plein-Air

Dimanche 5 mai à partir de 7h30

Départs au Foyer

Vœux de la Municipalité

La Salle des Fêtes était pleine, la population ayant répondu en nombre à l'invitation du Maire et du Conseil Municipal à ce sympathique moment de rencontre en début d'année. Les nivolaïsiens sont en effet de plus en plus nombreux à apprécier ce moment qui permet de rencontrer une bonne partie des habitants de la commune. Michel Rival, dans son propos introductif évoquait les inégalités qui traversent notre société : «Nous sommes rassemblés pour partager un moment de joie, d'espoir, pour que cette année soit la meilleure possible. Mais il faut ouvrir les yeux sur ce qui ne va pas et se dire que 2013 doit être une année de lutte contre les injustices comme le chômage des jeunes, les 3

millions de personnes mal logées ou encore les 5 millions qui ne peuvent plus payer leur mutuelle santé.»

Il rappelait également quelques grands dossiers 2012 de la commune comme l'achèvement du Plan Local d'Urbanisme, le schéma d'accessibilité des handicapés dans les bâtiments communaux dont le foyer et l'église sont en cours de réalisation, l'informatisation du cimetière et le lancement d'une procédure de reprise de concession à l'abandon. A ce sujet, le Maire lançait un appel à ceux qui connaissent encore les familles concernées. L'investissement le plus important étant l'achat d'un tracteur de déneigement, un véhicule qui pourra être équipé pour d'autres



mission des services techniques. Il mettait ensuite l'accent sur les actions conduites par la CAPI et qui concernent directement la commune. L'aménagement de l'entrée nord du village, la passerelle piétons pour se rendre aux magasins, l'aménagement du carrefour à feu de la rue du Square avec la RD 1085 qui sécurise automobilistes et piétons. Il évoquait également l'entrée dans sa phase active de

la zone d'activité du Vernay qui permettra d'accueillir de nouveaux artisans et PME, le schéma vélos qui devrait déboucher sur une réalisation 2014 associant la commune, la CAPI et le Conseil Général pour sécuriser les cyclos le long de la route nationale.

Il terminait en lançant ses vœux à toutes les associations qui animent la commune toute l'année.

Quelques douceurs pour finir l'année



La tradition a été respectée ce week-end, puisque élus et bénévoles du CCAS ont constitué des équipes pour rendre visite aux personnes de plus de 70 ans de la commune afin de passer un moment en leur apportant quelques douceurs pour marquer les fêtes de fin d'année.

Pas moins de 14 équipes ont visité les anciens des différents quartiers. Il faut dire que 221 colis ont été portés à 318 personnes de plus de 70 ans vivant en couples ou isolés dans la commune ou dans les maisons de retraites de Bourgoin-Jallieu ou des communes environnantes. Les adjoints au maire, Janine Gallin-Martel, Brigitte Pradier et Louis Aubert ont piloté les opérations tout en mettant la main à la pâte.

Concours des maisons fleuries

Pour accompagner les efforts faits par la commune dans le domaine du fleurissement, la commission environnement organise chaque année le concours des maisons fleuries. Pas d'inscription préalable. Le jury fait le tour du village et établit son palmarès. Pour 2012, celui-ci était dévoilé au public à l'issue de la cérémonie des vœux de la municipalité. 14 familles se sont vu remettre cette année, une superbe fleur d'intérieur choisie «A la source de Manon» ainsi qu'un bon de 30€ de fleurs pour garnir les jardinières au printemps, à prendre chez «Cap Animal».

Dans la catégorie façade fleurie : M. et Mme Claude Demaille.
Dans la catégorie jardin visible de la rue : M. et Mme Henri Bellet, M. et Mme Jean Créton, M. et Mme Didier Bonnefoi, M. et Mme Alphonse Torras, M. et Mme Guy Hyver, Mme Colette Mallein, M. et Mme Pascal Terry, M. et Mme Laurent Chartrain, M. et Mme Jacques Barbet, M. et Mme Jean Goy, M. et Mme André Béjuy. Enfin, **dans la catégorie balcon fleuri :** M. et Mme André Armanet, M. et Mme Hippolyte Joannin.



Nivolas-Vermelle, commune la plus sportive 2012 de l'Isère



Comment devient-on la commune la plus sportive de l'Isère ? «C'est un challenge attribué chaque année depuis sept ans par le Comité Départemental de l'Isère des Médailles de la Jeunesse et des Sports, précise Michel Ponal son Président. Les communes de moins de 2500 habitants sont invitées à concourir et le jury prend en compte le nombre d'associations sportives, le niveau des différents clubs, le nombre de licenciés ainsi que les investissements de la commune en matière d'équipements sportifs. Le challenge a bien sûr pour but de féliciter et d'encourager les sportifs, comme les communes dans le développement du sport. Il reste un an dans la commune qui le transmettra l'an prochain à un autre village.»

Michel Rival, le Maire, avouait sa fierté de recevoir ce challenge, à la fois pour les efforts faits par la commune et pour l'extraordinaire dévouement de tous les bénévoles qui font vivre les clubs sportifs. Le sport, dit-il, donne des couleurs à la vie. Il permet de s'ouvrir aux autres, de prendre des responsabilités et la vie associative est la plus belle école de la démocratie.

Mais il rappelait également que si le challenge est attribué cette année, le sport est une vraie tradition sportive dans le village, remontant aux lendemains de la première guerre, avec l'action de deux sociétés sportives, l'Étoile et les Enfants de l'Avenir, tandis que les clos boulistes faisaient le plein, car la boule lyonnaise était le passe-temps des dimanches de tous les hommes du village. Aujourd'hui, ce sont 16 clubs qui proposent autant de sports différents à 1214 licenciés allant de 2 ans à 86 ans.

Tour à tour, Alain Cottalorda et Georges Colombier, Conseillers Généraux, Joëlle Huillier, Députée de l'Isère et Thierry Desmaret, Sous-Préfet exprimèrent leurs félicitations à la municipalité et aux adhérents des associations pour la vie sportive de la commune.



Aménagement de la rue du Stade

Après des essais de sens unique, dans un sens, puis dans l'autre, c'est finalement un maintien du fonctionnement de la rue en double sens, mais avec des aménagements indispensables qui a été retenu.

En effet, le matin, en particulier, au moment où les parents déposent leurs enfants, d'autres arrivent, manœuvrent pour repartir une fois leurs enfants déposés, cela au mépris des conditions les plus élémentaires de sécurité. Les voies seront donc séparées par un îlot central qui délimitera les deux sens de circulation avec un stationnement

en épi le long des villas, qui facilitera le recul des voitures pour se réinsérer dans la circulation, et de l'autre côté, un stationnement longitudinal qui permettra de déposer rapidement les plus grands qui rentrent seuls à l'école, directement sur le trottoir du stade où ils n'auront alors pas à traverser la rue. On pourra arriver ou repartir par les rues Victor Hugo et Jean Moulin et arriver directement au carrefour à feu de la rue Jean Moulin pour s'insérer dans la circulation de la Nationale. L'entreprise Eiffage est à pied d'œuvre pour que

tout soit prêt le plus rapidement possible, malgré les intempéries de ces derniers jours. « Ces travaux, dont le total se monte à 23000€ seront subventionnés

à 50% par le Conseil Général de l'Isère, par une subvention au titre des amendes de police.» précise le Maire, Michel Rival.



Sainte Barbe : la relève est assurée



En nombre, les représentants des corps constitués, les familles et les amis des pompiers étaient là pour entourer ce corps de sapeurs pompiers volontaires qui donnent beaucoup de leur temps à la sécurité de tous. Les Maires des communes où

le corps intervient en premier appel étaient là pour écouter le rapport du lieutenant Pierre Goyet, qui rappelait qu'en 2012, les pompiers sont intervenus 277 fois et que seuls 22 appels n'ont pas pu être assurés, soient qu'ils étaient déjà en intervention,

soit qu'aucun volontaire n'était libre à ce moment là.

Le commandant Mollier, de l'Etat-Major départemental soulignait d'ailleurs l'efficacité de ce corps de volontaires qui malgré son effectif relativement réduit, puisqu'il compte 17 pompiers, répond favorablement à la très grande majorité des appels. Il en profitait pour rappeler le rôle des volontaires qui disposeront désormais d'un statut reconnu.

Michel Rival, le Maire, soulignait également le rôle irremplaçable des volontaires en se félicitant de l'excellent travail de formation fait sous l'impulsion de tout

l'encadrement et se réjouissait de la venue de quatre nouveaux sapeurs qui rajeunissent l'effectif du corps.

En effet, Thomas Vicente, Anthony Grobert, Quentin Thermoz-Masson et Adrien Denis se voyaient remettre, symboliquement par Antonin Goyet, André Yvrard et Jean Badin, le diplôme d'équipier qui leur permet d'assurer désormais toutes les interventions. Renaud Alvares se voyait remettre celui de chef d'équipe, tandis que Christophe Goy recevait du commandant Mollier la médaille d'or pour trente années de service.

De l'or pour le sergent Jean-Christophe Goy

Trente ans de service, cela devient un peu exceptionnel à un moment où la «durée de vie moyenne» en service, d'un sapeur pompier volontaire est de 7 ans. Incontestablement cela dénote de la pugnacité de Jean Christophe Goy, qui avait tenu, pour recevoir la médaille d'or des sapeurs pompiers, à être entouré de tous ceux qui ont accompagné le cheminement de toutes ces années avant de devenir chef d'agrès.

L'adjudant Antonin Goyet chef de corps de l'époque, le Capitaine André Yvrard qui lui a succédé avant que le lieutenant Pierre Goyet ne prenne la direction du corps. Il était entouré également du Médecin Capitaine Honoraire Pierre Fouletier et de tous les anciens sapeurs qui ont marqué cette longue carrière rappelée par Pierre Goyet avant que le Commandant Mollier de l'État-major départemental n'agrafe l'or à sa boutonnière.



La dernière commission « CAPI déplacements urbain » qui s'est tenue le 13 février 2013 nous a révélé dans un premier temps de nouveaux chiffres de fréquentation des lignes périurbaines sous forme de moyenne entre septembre et décembre 2012 :

Nivolas PLACE Ligne 20

| Sens Bourgoin > Nivolas | 6h36 | 7h16 | 13h44 | 18h33 | 19h37 | Total |
|-------------------------|------|------|-------|-------|-------|-------|
| Voyageurs moyenne / j | 1 | 2 | 2 | 4 | 1 | 10 |
| Sens Nivolas > Bourgoin | 6h37 | 7h41 | 14h11 | 18h58 | | |
| Voyageurs moyenne / j | 1 | 4 | 5 | 1 | | 11 |

Nivolas PLACE Ligne 21

| Sens Bourgoin > Nivolas | 7h47 | 12h02 | 17h31 | | | |
|-------------------------|------|-------|-------|--|--|----|
| Voyageurs moyenne / j | 2 | 1 | 7 | | | 10 |
| Sens Nivolas > Bourgoin | 8h02 | 12h17 | 17h45 | | | |
| Voyageurs moyenne / j | 4 | 2 | 1 | | | 7 |
| Total/j | | | | | | 38 |

Le coefficient voyages/kilomètre se situe autour de 0,2 correspondant à une stabilisation de la fréquentation.

D'autre part, sur la politique tarifaire, rappelons que le réseau RUBAN bénéficie d'un taux très bas de couverture des dépenses par la recette (10%). Ainsi, 90 % du prix d'un titre de transport est financé par la collectivité (analyse comparative avec d'autres réseaux de tailles similaires, en moyenne 23% de couverture, le réseau lyonnais TCL se situe à ~50%).

Concernant la gamme tarifaire actuelle : ticket unité : 1€, carte 10 voyages : 9€, abonnement adulte mensuel/annuel : 26€ / 260€, abonnement jeune mensuel/annuel : 8€ / 80€, abonnement CAPI PASS : 15,60€, abonnement Sésame (frais de dossier) : 10€, la commission a émis un avis favorable à une modification tarifaire dès la rentrée de septembre 2013. La CAPI délibérera au plus tard en mai.



Enfin, il a été abordé le sujet de la fraude dont le taux de 12% sur le réseau RUBAN est considéré élevé (enquête de 2011). Des moyens humains supplémentaires et des actions en communication, contrôle et pénalisation sont progressivement mis en place afin d'améliorer ce fort taux de fraude.

Les archives s'agrandissent

Le local abritant actuellement les archives de la Mairie a été réalisé il y a une quinzaine d'années et pourtant, il s'avère déjà trop petit. Il faut dire que depuis plusieurs années, la commune a passé une convention pour bénéficier des services de l'archiviste de la CAPI et que depuis, les archives sont beaucoup plus opérationnelles, mais elles demandent plus d'espace, afin de retrouver

plus rapidement les documents recherchés. Un sous-sol près des archives actuelles étant disponible, après avoir fait réaliser un flocage coupe-feu, les employés communaux poursuivent les aménagements de cette nouvelle salle qui sera opérationnelle dès cet été pour le prochain passage de l'archiviste.



Mots Croisés n°105

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | |

Horizontalement

- 1/ Aiment les bonnes choses.
- 2/ Port romain - Bout de bois.
- 3/ Coutumes
Agréable à regarder.
- 4/ Commerces de mercerie.
- 5/ Passereaux parleurs.
- 6/ Canards au duvet réputé
Arbuste des bords de l'eau.
- 7/ Deux points sur voyelle
De bœuf ou de lynx.
- 8/ Siège des pensées
Décorée.
- 9/ Suit la mode.
- 10/ Conjonction - Défiera.

Solution p. 26

Verticalement

- 1/ Bracelets personnels.
- 2/ Charnier.
- 3/ Note désuète
Chevaux de petits.
- 4/ Cri de la hyène.
- 5/ Devant notaire - Val espagnol
En remontant nappe pyrénéenne.
- 6/ Pièges - Ceinture japonaise.
- 7/ Ivre - Métal précieux.
- 8/ Ancêtre du vélo.
- 9/ Troyen tête en bas
Son eau fait tourner la tête.
- 10/ Remplacent la nappe
Porta au niveau supérieur.

Don du sang - Mercredi 17 avril de 16h45 à 19h15 - à la Salle des Fêtes

Des aides pour « Sortir du mal-logement »

Vous habitez un logement qui manque vraiment de confort? Savez-vous que vous pouvez obtenir des aides pour réaliser des travaux?

Le Conseil général de l'Isère avec l'Anah (Agence nationale pour l'habitat), l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement), la CAF (Caisse d'allocations familiales) et l'ARS (Agence régionale de santé) lance un dispositif de lutte contre le mal-logement avec des aides pour les propriétaires et les locataires occupant un logement privé.

En Isère, environ 30 000 logements seraient sans confort, voire dangereux. Ces logements sont le plus souvent occupés par des ménages qui n'ont pas les moyens financiers d'engager des travaux ou par des locataires qui ne savent pas à qui s'adresser.

Comment savoir si vous êtes dans une situation de mal-logement ?

1°) **Votre logement est dangereux**, il ne vous protège pas des accidents et des intoxications. Par exemple: vous risquez de chuter dans les escaliers; l'installation électrique est dangereuse (fils électriques apparents) ...

2°) **Votre logement n'est pas étanche**, il ne vous protège pas de l'extérieur.

Par exemple: la toiture est en mauvaise état; les fenêtres laissent entrer l'air et la pluie: les murs présentent des traces d'humidité ...

3°) **Votre logement n'est pas assez chauffé**, vous ne possédez pas de chauffage ou il ne fonctionne pas; vous

avez ajouté des appareils pour vous chauffer; vous ne vous chauffez plus car vous ne pouvez pas payer vos factures ...

4°) **Votre logement ne permet pas une hygiène correcte**, vous n'avez pas d'eau potable; pas d'eau chaude; il n'y a pas de séparation entre les wc et la cuisine ...

Que faire si vous êtes dans une situation de mal-logement ?

Si vous êtes dans une des situations ci-dessus, vous pouvez téléphoner au numéro vert: 0800300 163 (appel gratuit depuis un fixe). Un opérateur vous accompagnera dans toutes vos démarches administratives, techniques, financières et juridiques.

L'Unité d'Accueil en Urgence «Le 44» recrute des familles d'accueil

L'Unité d'Accueil en Urgence «Le 44», plus couramment appelé «Foyer 44» est un établissement social géré par l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de l'Isère (ADSEA 38).

L'Unité d'Accueil en Urgence «Le 44» est habilitée par le département de l'Isère et le ministère de la justice à recevoir, des adolescent(e)s âgé(e)s de 13 à 21 ans dans le cadre d'une mesure de la protection de l'enfance (placement direct des magistrats ou par l'intermédiaire des services de l'aide sociale à l'enfance) ou au titre d'une décision relative à la délinquance des mineurs et également des jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure de protection judiciaire ou dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance. L'Unité d'Accueil en Urgence «Le 44» a pour missions l'accueil en urgence et l'évaluation en vue d'une aide à l'orientation.

Cet établissement s'inscrit dans le dispositif d'accueil en urgence de l'Isère. Dans ce cadre, la durée de prise en charge est de trois mois.

L'Unité d'Accueil en Urgence «Le 44» a ouvert ses portes le 1er juin 1984 au 44 avenue des Alpes à BOURGOIN-JALLIEU.

En 1997, l'ADSEA 38 a acquis les locaux actuels, situés à NIVOLAS VERMELLE.

En 2003, notre établissement a mis en place un service d'accueil familial afin d'augmenter les capacités d'accueil en urgence sur le Nord-Isère et de diversifier l'offre pour s'adapter aux besoins des jeunes accueillis.

Fort de son expérience, le «Foyer 44» offre un accueil de qualité aux jeunes qui lui sont confiés ainsi qu'une expertise et un soutien quotidien pour les familles d'accueil qu'il emploie.

Dans ce contexte, nous vous invitons à rejoindre notre équipe d'assistantes familiales.

Le Conseil Général de l'Isère, autorité compétente en la matière, définit ainsi la profession d'assistante familiale :

«L'assistant familial accueille à son domicile, de façon permanente, des mineurs et des majeurs de moins de 21 ans, moyennant rémunération. (...)

Agrément
L'agrément nécessaire pour exercer la profession d'assistant familial est délivré par le Président du Conseil général du département de résidence.

Pour obtenir l'agrément d'assistant familial, le candidat doit offrir des conditions d'accueil garantissant la sécurité, la santé et l'épanouissement des mineurs et des majeurs de moins de 21 ans, posséder des aptitudes éducatives, maîtriser le français

oral, disposer d'un logement dont l'état et les dimensions permettent d'assurer le bien-être physique et la sécurité des enfants ou jeunes accueillis.

La demande d'agrément, à effectuer dans l'une des 13 Maisons du Conseil général, est instruite par le service départemental de Protection maternelle et infantile (PMI). »

A l'issue de cette procédure d'agrément, vous pouvez prendre directement contact avec la direction du foyer :



Unité d'Accueil en Urgence «Le 44»
191 avenue de Ruffieu
38300

NIVOLAS VERMELLE
Tél. 04 74 43 26 59

foyeraccueil44@sea38.org



Tournoi de Basket

Samedi 1^{er} Juin après-midi

Organisé par le Basket Club

Gala Roger Belony

Samedi 15 Juin après-midi

au Gymnase

Des manifestations réussies pour le Téléthon



Un engouement qui ne s'est pas confirmé le lendemain en raison de la tempête de neige qui s'est abattue sur le nord-Isère. Toutefois, le samedi, le froid vif n'a pas empêché les passionnés de la petite balle de se défier toute la journée, avec même, dès le matin, la participation de Serge Delale un des golfeurs les plus réputés de la région Rhône-Alpes qui avait tenu à

être présent pour le Téléthon.

Quand quatre associations s'unissent à la Municipalité pour organiser une série de manifestations, on peut être sûr que le succès sera là. Cette année, l'Amicale des Golfeurs, le Club Sportif Nivolésien, l'Alep Plein-Air et l'Amicale des donneurs de sang se sont retrouvés autour de Louis Aubert, Adjoint au Maire, afin que tout soit prêt. Les golfeurs avaient ouvert les festivités dès le jeudi en proposant un parcours 9 trous sur le practice de la Rue du Vernay, avec une bonne participation.

Les randonneurs ne furent pas en reste, non plus et s'élancèrent sur les sentiers enneigés de la commune voisine où Brigitte Pradier raconta une histoire pleine de philosophie qui permit à chacun de reprendre son souffle, avant d'atteindre le point de ravitaillement où un chocolat fumant attendait les participants.

Tous se retrouvaient alors au stade des Mûriers pour déguster un excellent plat de lasagnes qui permettait de se restaurer après les efforts dans le froid, aussi bien sur le practice que sur les sentiers de randonnée.

Après une démonstration d'Aïkido par le professeur Gérald Pizzighini, il ne restait plus qu'à attendre le tirage de la Tombola.



Un bilan positif du Téléthon

Lors d'une soirée amicale, Jacques Banchet coordinateur du Téléthon pour le nord-Isère, entouré d'Aimé Hostache et de Colette Giroud membre de la coordination, ont fait le bilan des manifestations sur la commune. Après avoir rappelé toutes les avancées de la recherche médicale qu'ont permis depuis plus de vingt ans les dons rassemblés lors du Téléthon, Jacques Banchet insistait sur le caractère festif et populaire de ces manifestations. « La plus grande fête populaire de France » précisait-il. Justement, au niveau de la commune, par le choix des activités, ce caractère festif a été bien présent et chacun a pu apprécier la convivialité des différentes manifestations. 51 golfeurs qui ont suivi la petite



balle, malgré le froid, 48 randonneurs qui ont bravé la neige, 148 participants au repas, un don du CSN et de l'Amicale des Pompiers ont permis de remettre 2109,23€ à Jacques Banchet.

Le club des retraités invite



Les routes enneigées n'avaient pas été propices à une très forte participation des membres du Club Nivolaïen, mais malgré tout, le quorum était là au moment où l'Assemblée Générale débutait dans la Salle habituelle de réunion. Aline Andrès-Rival, rappelait d'abord le chemin parcouru par le Club depuis sa création en 1977, sur l'initiative de Joseph Vigneux. Elle rappelait également les nombreuses activités animées par Jean Silvent et rappelait qu'aujourd'hui

encore, le Club est un moment de rencontre irremplaçable pour de nombreux retraités du village. Si désormais, les activités tournent autour des jeux de société, coinche, triomino, diamino, scrabble, permettent des moments d'échange très importants.

Puis, tour à tour, Nicole Bonnet Casson et Paule Veyron présentaient le rapport d'activités, somme toute assez fourni et le rapport financier qui faisait ressortir la bonne santé de l'association.

Plusieurs participants ne manquèrent pas d'insister sur tout ce que leur apportait le Club, qui leur permet d'avoir ces contacts hebdomadaires et souhaitaient que lorsque le mardi est férié, on puisse trouver un autre jour pour se rencontrer.

Les trois responsables ayant remis leur responsabilité en jeu, elle furent

reconduites dans leurs postes à l'unanimité, ainsi que Martine Lagarde qui se charge de la logistique.

Après le partage de la galette, les jeux de société reprisent leur droit pour se faire plaisir une fois encore.

Un appel a été lancé à de nouveaux retraités, afin de venir rejoindre ce groupe convivial le mardi après-midi.



Don du sang : appel entendu

La dernière collecte de sang organisée par l'Établissement Français du Sang à la Salle des Fêtes a renoué avec un chiffre intéressant puisque 62 donateurs se sont présentés, dont cinq jeunes qui faisaient la démarche pour la première fois. Janine Gallin-Martel, la Présidente affichait sa satisfaction : « nous remercions sincèrement ces jeunes qui ont donné leur sang pour la première fois. Ils contribuent ainsi à améliorer la qualité des soins prodigués à des personnes hospitalisées pour des opérations ou des maladies graves. Le don du sang, dans notre pays reste un geste désintéressé et nous souhaitons qu'il puisse le rester. Nous invitons ces jeunes à revenir régulièrement, car nous avons des donateurs qui arrivent en fin de don. »



La gorge des Ravineaux

Dominant le centre de Nivolas et ses alentours
Le site des Ravineaux est un sentier très accidenté
Qui est nécessaire pour communiquer depuis toujours
Entre les gens de Vermelle et l'ensemble de la cité.

De nombreux souvenirs se rattachent à ce passage
Plus ou moins obligé pour presque chaque habitant
Et les anecdotes s'y rapportant sont de tout âge
Surtout lorsque chacun se déplaçait en marchant.

S'il demeure un repère pour toute randonnée
Il n'en reste pas moins toujours indispensable
Pour toute personne de Vermelle non motorisée
L'utilisation de tout engin restant peu réalisable.

Le souvenir le plus marquant pour la célébrité de ce lieu
C'est sûrement l'ancien canal sans protection aucune
Dans lequel plus d'un piéton est tombé au milieu
En arrivant au bas de la côte par une nuit sans lune.

Henri Robert

Topinambours en salade tiède au citron

(Pour les plus anciens, les topinambours sont synonymes de faim pendant la guerre, mais ces légumes anciens, bien préparés peuvent être délicieux)

Pour 4 personnes : 800g de topinambours -
1 citron non traité - 1 c. à s. de vinaigre balsamique - 4 c. à s. d'huile d'olive - 1 c. à s. de ciboulette ciselée - 1 c. à s. de cerfeuil ciselé - sel, poivre.

1/ Pelez les topinambours et coupez les en rondelles d'un demi centimètre. Faites bouillir de l'eau et plongez y les rondelles. A la reprise de l'ébullition, salez, poivrez et laissez cuire dix minutes, jusqu'à ce qu'elles soient juste tendres.

2/ Rincez le citron, essuyez-le. Réservez son zeste et mettez le dans un bol avec son jus, le vinaigre, le sel et le poivre. Versez l'huile

en fouettant pour obtenir une émulsion homogène.

3/ Lorsque les topinambours sont cuits « al dente » égouttez-les et mettez-les dans un plat creux. Nappez de vinaigrette. Mélangez délicatement, parsemez de ciboulette et de cerfeuil ciselés.

4/ Servez accompagné de lamelles de jambon cru, de saucisson cuit à l'eau ou (et) de poisson fumé, pour un plat plus complet.



La chronique de Guy Hyver

Les temps sont difficiles pour tout le monde, à force de délocaliser nos usines sans aucune retenue et sans aucune réglementation, le mur que l'on voyait se rapprocher depuis fort longtemps est là. Boum ! Badaboum ! Nous sommes dedans et les gravats commencent à nous tomber sur la tête, les gros parpaings ne vont pas tarder à suivre. C'était écrit, c'était prévisible et c'était fatal, seuls nos gouvernants successifs faisaient semblant, et font toujours semblant de ne rien voir venir. Ils ont multiplié et multiplient les expédients pour donner l'impression de prendre le problème à bras le corps. Mais que voulez-vous, on peut bien « mettre autant de pansements que l'on veut sur une jambe de bois », elle restera toujours une jambe de bois et rien qu'une jambe de bois. Certains financiers y ont probablement et même très certainement trouvé leur compte, en utilisant une main d'œuvre lointaine, très mal payée et sans aucune couverture sociale, mais pour « le petit peuple de France » c'est la catastrophe. Chômage en croissance constante atteignant des sommets qui ne sont plus tolérables. Evidemment, les corollaires qui vont avec : la précarisation du travail, la pauvreté, la multiplication des sans abris, de moins en moins de cotisants aux différents régimes sociaux qui courent vers la faillite, et les déficits qui se creusent de partout, le bateau prend l'eau de toute part et on écope avec un dé à coudre. Pauvres de nous, nous ne sommes pas encore « sortis de l'auberge » à ce rythme là !

Il serait bienvenu que dans une telle période, tout le monde se serre un peu les coudes, et que chacun contribue au prorata de ses moyens à redresser le navire, si tant est qu'il soit encore possible de le redresser. Et bien non, certains continuent cyniquement à tirer la couverture à eux sans complexe et sans retenue. Ne parlons pas des « besogneux » qui à force de travail, de courage et de galères de toutes sortes ont réussi à monter leur entreprise, mais des gros requins de la finance et des multinationales qui dirigent qu'on le veuille ou non notre planète. La seule solution qu'ils aient trouvée pour augmenter leur fortune, c'est de faire de l'emploi une variable incontournable d'ajustement. Veut-on les imposer un peu plus sur leur richesse parfois immense et pas toujours très glorieusement gagnée ! Non et mille fois non, ils s'indignent, se révoltent, se scandalisent, et pour le dire haut et fort, se regroupent dans un collectif et s'autoproclament « les pigeons de la république ». Consternant, ils se seraient appelés les vautours passe encore, mais les pigeons !... Cela dépasse l'entendement. Et pire que ça, certains s'expatrient ou menacent de s'expatrier pour emmener leur coffre fort sous des cieux plus cléments que le ciel de France. Au diable la patrie, quand il faut choisir entre elle et une solution qui évite une petite érosion de sa montagne de « fric », le choix est vite fait !... Il n'y a pas photo !



A ce propos, un ami très proche me racontait dernièrement une scène édifiante dont il a été le témoin au cours d'un récent voyage à Paris avec son épouse. Accoudés qu'ils étaient à une rambarde du Palais de Chaillot au Trocadéro, ils admiraient la tour Eiffel dans toute la splendeur du soleil couchant, les jardins du Champ de Mars servant d'écrin à l'édifice. Soudain, dans leur dos, deux quidams qui venaient de se rencontrer entamèrent un dialogue qui attira leur attention et les tira de la douce torpeur dans laquelle ils baignaient.

- Salut Gégé, si je m'attendais à te voir à Paris ! On dit de partout que tu es parti à Moscou en passant par la Belgique ce n'était donc qu'une nouvelle invention des médias ! Ça ne m'étonne pas. Ah ces journalistes !

- Jojo ! Ça me fait plaisir de te voir. Non non, ce n'était pas une invention des médias, c'est bien la réalité. Mais tu sais, la France me manquait un peu. Une bonne « bouffe » bien arrosée de grands crus, c'est difficile de trouver ça ailleurs. Et tu me connais, épicurien comme je suis ! La vodka et les poissons bouillis de la Volga ça va bien un moment mais on s'en lasse vite quand on est franchouillard et Berrichon comme moi. Et puis, je t'explique pas la température, c'est du délire. Et toi au fait je te croyais pénard dans ton « big » chalet en Suisse mais je vois que tu as aussi le mal du pays.

- Oui, on peut dire ça, mais tu sais, je suis plus souvent ici qu'en Suisse, y'a rien à faire, c'est ici comme toi que j'ai bâti ma fortune, et c'est ici que je suis l'idole des jeunes, et ça c'est inestimable.

- L'idole des jeunes, l'idole des jeunes ! « tu te la pètes un peu », tes jeunes ils sont comme toi, ils ont sacrément pris des rides depuis le temps !...

- Tu peux te moquer Gégé, je te fiche mon billet que je peux encore « allumer le feu » quand je veux. J'ai qu'à passer un coup de fil à mon copain Mimi, il m'invite sur-le-champ un de ces dimanches après-midi sur son canapé rouge. D'abord, je fais exploser l'audimat du dimanche, et deux semaines après je remplis le stade de France. Quand tu veux je le fais ! Par contre, toi il me semble que tu es un peu grillé depuis ton départ !

- Tu rigoles Jojo, oublier Obélix, Raspoutine, Cyrano et toute ma filmographie, impossible. C'est simplement que je me suis mis un peu entre parenthèse pour faire baisser la tension. Mais tu verras, je reviendrai plus fort tout minable que je suis, et ils me mangeront tous dans la main ces Gaulois.

- Faut dire Gégé que tu y es allé un peu fort. D'abord « tu pisses » dans un avion, ça ne t'empêche pas malgré tout « d'engueuler » tout le monde. Tu te fais « gauler » sur ton « scooter » avec plusieurs grammes et tu ne te présentes même pas à la convocation du tribunal

- Attend Jojo je te coupe là, si je suis pas allé au tribunal c'est que j'avais une très bonne raison, j'étais en train de chercher une datcha



dans les environs de Moscou, et je te prie de croire que c'est pas facile d'en trouver une à un prix raisonnable, surtout si tu veux de la surface.

- Oui mais enfin Gégé, t'avais un hôtel particulier de 1800 mètres carrés habitable en plein cœur de Paris, t'avais qu'à le garder, t'étais pas logé à l'étroit et t'étais quand même plus près de tes vignobles et de tes «restos». Avec ton «scoot» t'allais de partout, t'étais le roi.

- Ecoutes Jojo, pas d'hypocrisie entre nous. Si tu t'es barré en Suisse, c'est pour la même raison que moi, t'en avais mare de te faire racketter par des «nases» pour engraisser ces «loosers» de français assistés de toute part. Tu connais mon penchant pour les bonnes bouteilles, et bien je vais te dire : la tranche d'imposition à 75%, c'est la goutte de vin qui a fait déborder le pichet. C'est simple. J'ai pas lésiné, je te leur ai renvoyé mon passeport et ma carte de sécu dans la foulée. Circulez y'a rien à voir !... Y ont pris ça en pleine tronche.

- Oui je sais Gégé mais pour ton passeport t'as pas pris beaucoup de risques, t'as un copain russe qui t'en a refait un illico. Par contre, pour la carte de sécu t'as fait une boulette. Moi, j'ai voulu faire le malin quand je me suis fait redresser la charpente et que cet enfoiré de toubib m'a raté. Heureusement, même avec les complications, grâce à la sécu, ça m'a pas coûté «un radis». Mais quand j'ai voulu faire vérifier tout ça «aux States» par un grand ponte de Végas, ça m'a coûté «bonbon». Et pourtant je connais du beau monde à Végas ! Mais il m'a pas fait de cadeau l'enfoiré. Alors maintenant, j'ai pigé que la carte de sécu c'était sacré. J'te dis que t'as fait une boulette Gégé, récupère vite ta carte de sécu parce qu'avec ce que tu ingurgites, ça m'étonnerais pas que t'aies la mécanique qui se détraque sous peu. Si c'est le cas, tu te fais hospitaliser dans le plus grand établissement parisien, et tu te fais soigner aux frais de la princesse. Tu crois qu'on leur a pas donné assez de «fric» à ces Français ? Ils peuvent bien maintenant nous soigner à l'œil jusqu'à la fin de nos jours.

- Oui, je vais y penser, t'as peut-être pas tort, mais ça serait bien qu'ils nous oublient un peu ces mangeurs de grenouilles. Quand tu vois ce qui se passe, y'a bien des sujets de scandales pires que les nôtres. Tiens, cette histoire de lasagnes surgelées, c'est pas un scandale ça ?

- Quelles lasagnes surgelées Gégé ? Tu sais moi «la bouffe», pourvu que je me tape un bon hamburger US pur bœuf de temps en temps à Végas, j'ai qu'à sauter dans l'avion depuis Gstaad, facile !

- T'as pas entendu parler du scandale des lasagnes surgelées ? Y faut que tu sortes un peu du milieu du «show-biz» Jojo. Je t'explique : les Suédois vendaient aux Anglais des lasagnes italiennes surgelées étiquetées «pur bœuf». Jusque là rien à dire, mais figure-toi que les Anglais, ah ! des gens biens ces Anglais. Et bien figures-toi qu'ils se

sont aperçus qu'en réalité, le «pur bœuf» était du «pur canasson», tous les anciens cracks décharnés des hippodromes que même les équarisseurs ne voulaient pas. Mais tiens toi bien Jojo, c'est pas fini, les Suédois y sous-traitent leurs lasagnes en France à Metz, les Français de Metz eux les font fabriquer au Luxembourg. Les Luxembourgeois commandent alors leur viande dans le sud de la France à Castelnaudary. Mais à Castelnaudary, pour commander leur viande, y passent par un trader à Chypre qui lui-même passe par un autre trader aux Pays-Bas qui lui-même commande «la bidoche» en Roumanie. A la sortie, bingo ! les lasagnes étiquetées «pur bœuf» par les Suédois se retrouvent dans nos assiettes 100% «canasson». C'est pas un «big» scandale ça mon Jojo ? C'est bien pire que le nôtre, alors qu'ils nous oublient un peu, parce que les Français y doivent pas être tout blancs dans l'histoire.

- Ben dit donc Gégé ! Tu m'en apprends une belle. Je t'avoue que j'ai pas tout compris dans ton histoire, c'est compliqué, et tu sais bien que j'ai pas «la comprenette» facile, mais pour un scandale c'est un beau scandale, notre expatriation pour éviter de se faire plumer, elle fait pâle figure à côté !

- Bon allez, salut Jojo, c'est pas que je m'ennuie avec toi mais j'arrive de Belgique, et j'ai mon avion pour Moscou qui part dans deux heures, y faut encore que je trouve un taxi et que je m'arrête «pissier» avant de monter dans la carlingue, parce que sur «Russie-Air», ça rigole pas, j'ai pas envie de finir au goulag !... Au fait, j'oubliais, arrête un peu de «flinger tes ex», ça fait mauvais genre et ça fait du mal à la profession.

Les deux quidams sont alors repartis chacun de leur côté dans l'anonymat le plus complet. Il est bien évident que toute ressemblance avec des individus existants ou ayant existé serait une extraordinaire coïncidence !

Mon copain m'a assuré que tout cela était véridique, il l'a vu de ses yeux vus, et entendu de ses oreilles. Je lui fais confiance, maintenant, vous en pensez ce que vous voulez, vous n'êtes pas obligés de me croire. N'empêche, la situation est désespérée, nous sommes dans le mur, le bateau coule, les rats quittent le navire et les pigeons-vautours autoproclamés planent au-dessus de tout ça. On peut trouver mieux comme situation !... Mais courage, on va s'en sortir !...

Allez, ne prenez pas pour argent comptant toutes mes bêtises. Le printemps arrive, les fleurs renaissent, les petits oiseaux chantent couvrant le cri des pigeons et autres vautours. La terre continue de tourner. Et tout cela sans taxe ni impôts supplémentaires. Elle est pas belle la vie ?

Guy HYVER



Portrait des activités de Nivolas-Vermelle

STYL'ATTITUDE



Créé par Hubert Bossy, le salon de coiffure de Nivolas-Vermelle a été repris voici maintenant 14 ans par Candide Estevez.

Celle-ci a su donner un ton personnel à ce salon avec, dans un premier temps une refonte complète de la décoration intérieure, puis une réfection de la façade pour lui donner un aspect plus contemporain, tout en gardant la volumétrie du bâtiment, bien intégré au linéaire des façades de la rue principale.

Entourée d'une équipe de cinq coiffeuses et une junior, celle-ci mise sur le professionnalisme et le sens de l'accueil : «Notre devise est l'accueil, l'écoute, le conseil en «visagisme» et le professionnalisme. Pour atteindre ces objectifs, chaque nouvelle saison, nous partons toutes en formation pour intégrer les nouvelles tendances, nous approprier de nouvelles techniques afin de pouvoir conseiller au mieux nos clients. En effet, une coiffure doit être personnelle et tenir compte de chaque visage et de ce que chacun veut montrer de sa personnalité.»

Mais le salon Styl'Attitude a aussi une particularité qui fait son originalité. Il est spécialisé depuis de nombreuses années dans les traitements de tous les problèmes du cuir chevelu, ou liés à la chute des cheveux. Pour cela, il dispose de deux cabines spécialisées, dédiées au soin des cheveux. Il est agréé par l'INC (Institut National du Cancer) : «Perdre ses cheveux à la suite des chimiothérapies est une épreuve supplémentaire, aussi, je propose plus de mille modèles de perruques et un large choix de turbans, afin que la personne puisse retrouver le sourire et l'estime de soi, quelle que soit l'origine et la cause de la chute des cheveux» poursuit Candide Estevez.

Avec ou sans rendez-vous, cette équipe souriante et dynamique vous reçoit le mardi et le mercredi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, le jeudi et le vendredi de 8h30 à 19h00 et le samedi de 8h00 à 17h00.

Styl'Attitude
2717 RD 1085
38300 Nivolas-Vermelle
tel : 04 74 27 93 09

VINCENT MARTIN



Installé à Nivolas Vermelle, depuis novembre 2011, le salon de coiffure de Vincent M. connaît un succès mérité.

Vincent Martin a débuté la coiffure tard, faute d'avoir trouvé un maître d'apprentissage. Il s'était alors dirigé vers le métier de pâtissier, métier artisanal et aussi de création. L'envie de coiffer étant la plus forte, il a pu commencer son apprentissage voilà 8 ans. Un salon de Bourgoin-Jallieu lui a permis de débiter et de se construire une clientèle fidèle.

En 2011, le désir de s'établir à son compte le tente, ce sera Nivolas Vermelle dans des locaux entièrement rénovés, relookés à la façade attrayante. Le salon ouvrira avec Vincent et une autre coiffeuse. Aujourd'hui, une équipe de trois coiffeurs vous attend prêts à vous distiller leurs bons conseils. Vincent tient à la taille humaine de son salon, pouvoir prendre le temps du diagnostic avec le client, respecter au mieux les horaires, ne pas vouloir à tout prix remplir l'agenda mais garder une qualité de coiffure et d'écoute des attentes des clients. La volonté de Vincent et de son équipe est de proposer des coupes tendance, plus modernes dans l'air du temps en deux mots moins classiques. Dans le salon, une gamme de produits de soins capillaires est diffusée. La qualité des composants avec des notes sucrées exotiques est leur atout majeur. Un packaging jeune dans des tons fluo attire l'œil et fait de la vitrine du salon un festival de couleurs.

Les horaires d'ouverture du salon :
Mardi au vendredi : 9h / 19h
Samedi : 9h / 17h

Vincent M
2521, Route Départementale 1085
Nivolas-Vermelle
Tél : 04 26 09 00 03
Adresse Mail : vincent.m.vge@sfr.fr

ANANDA



En choisissant ce mot comme enseigne de son salon de coiffure, Kathy Laléchère affirme clairement sa passion pour l'Inde et la médecine indienne. Ananda signifie en effet «félicité» ou «bien être» en sanskrit, en référence à la place de l'homme au sein des cinq éléments qui nous entourent et nous composent, la terre, l'eau, le feu, l'air et l'espace.

Kathy Laléchère a en effet un parcours atypique, qui dénote sa soif de connaissances et sa passion de l'apprentissage, sa passion d'en savoir toujours plus. Après un apprentissage en coiffure et douze années passées chez Pierre Billon, une référence en coiffure sur Bourgoin-Jallieu, elle ouvre un salon à Crémieu, puis à Bourgoin-Jallieu, rue de la Libération. Et c'est alors une interruption de la coiffure pour mener des études en médecine ayurvédique, cette médecine traditionnelle née en Inde voici plus de 5000 ans. Formation et pratique des massages ayurvédique, complétés par un séjour de plusieurs mois dans une clinique en Inde auprès d'un médecin local.

De retour, ouverture d'un magasin bio à Morestel et finalement, recherche d'un local pour ouvrir un salon de coiffure autour de Bourgoin-Jallieu, afin de pouvoir recevoir ses clients sans se poser trop de question de stationnement.

Son choix se porte finalement sur Nivolas, attirée par son offre intéressante de commerces et de services de proximité, en pensant qu'une proposition supplémentaire permet de fidéliser une clientèle venant de toutes les communes environnantes.

Titulaire du brevet de maîtrise de coiffure mixte, elle coiffe aussi bien les dames que les messieurs et elle propose également, sur rendez vous, des massages ayurvédiques source de détente et de bien être.

Ananda – coiffure
Allée Gabriel Pellet
38300 Nivolas-Vermelle
Tel : 04 74 27 11 03

Portrait des activités de Nivolas-Vermelle

LE GAÏA CAFÉ PROPOSE DES GÎTES



Apprécié pour sa cuisine, le Gaïa Café a étoffé son offre pour proposer des hébergements afin de répondre à la demande d'une clientèle variée.

Formule souple, le gîte permet un séjour pour deux personnes pour la nuit, pour le week-end ou en semaine, pour répondre aux besoins des personnes en déplacement pour leur travail ou leurs loisirs. Chaque unité est indépendante, dispose d'une chambre, d'une kitchenette, d'une douche, d'une liaison internet filaire ou wifi. Orientée plein sud, elle permet de profiter de chaque rayon du soleil sur une terrasse indépendante. L'accueil est indépendant du restaurant, qu'on peut utiliser ou pas.

Dans l'esprit du restaurant, chaque construction est à ossature bois, avec une isolation en fibre de bois, qui permet un réel confort d'hiver comme d'été. Une décoration contemporaine permet de sentir chez soi

Gaïa Café

884, rue du Vernay - 38300 Nivolas-Vermelle
Tel 04 74 97 75 83

Site internet : www.gaiacafe.fr

ANYWAY FORMATION ET CONSEIL

Anyway, est une toute jeune entreprise de formation puisqu'elle vient de se constituer, animée par un homme d'expérience, qui a choisi ainsi, après un long cheminement de mettre ses compétences au service des hommes et des femmes au travail.

Jean-Luc Jacobs, un homme carré, sans détours, au regard franc, nous explique ce qui l'a amené, alors qu'il avait une situation bien assise, à se lancer dans cette action : «Au plan technique, dans ma vie professionnelle, j'ai acquis des compétences dans le domaine de la sécurité et de la prévention au travail, dans l'analyse des risques liés à l'activité physique ou professionnelle, à l'ergonomie et à l'adaptation des postes de travail, en recherchant toujours ce qui permet aux hommes d'être mieux dans leur travail. D'autre part, dans mes activités bénévoles de moniteur de plongée, j'ai acquis, au fil du temps, un certain sens des relations avec les gens, on pourrait dire une pédagogie pour faire passer les messages et mettre les gens en situation de faire leur cheminement et leur découverte, car c'est comme cela qu'on apprend.»

Ces deux cordes essentielles à son arc, il décide de les réunir pour les proposer dans des formations. Depuis bientôt 2 ans, il a mené ces formations auprès des représentants du personnel



qui siègent dans les instances statutaires des entreprises et des administrations, dans les Comités d'Hygiène et de Sécurité en particulier. Aujourd'hui, il fait un pas supplémentaire pour proposer des formations de Sauveteurs Secouristes du Travail, ainsi que dans le domaine de l'ergonomie et de l'adaptation des postes de travail, de l'analyse des risques et des contraintes afin de faire évoluer les conditions de travail dans le cadre de la formation d'acteurs en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP).

Travaillant seul, il peut adapter la formation à la demande. Son public visé, ce sont bien sûr les entreprises, mais également les administrations, les collectivités quelles qu'elles soient.

Anyway Formation et Conseil

364 Avenue de Ruffieu
38300 Nivolas-Vermelle

Tel 06 78 26 00 24

Adresse mail :

anywayl.formation@orange.fr

U Il y a ce qu'il se dit... et il y a la Vérité !
N On m'a toujours appris à faire le plus beau en silence...
I mais il faut parfois apporter la Lumière !
C Je vous remercie, au nom de l'UNICEF d'avoir contribué au projet de forage d'un puits en 2012 ! Grâce à vous et votre fidélité, nous avons pu réaliser ENSEMBLE cette œuvre humanitaire, alors que seuls, nous n'aurions jamais pu, ne serait-ce que l'imaginer ! Alors.... MERCI !!!!
E
F Merci aussi pour les Belles Valeurs en lesquelles vous m'avez aidé à croire et à partager au quotidien : la confiance, les

conseils, la Connaissance, les services, le temps, l'écoute, le soutien, autant les vôtres que les miens !

Grâce à ces huit années de fidélité, sachez que ...

Il y a ce qu'il se dit... et il y a la Vérité !

Un Cœur Vrai ne change jamais !



Véronique Durand

Nivolas Optique

(Qui remercie tous ceux qui l'ont aidée dans cette action pour l'UNICEF)

Challenge Guy Accolas Michel Garnier

Mercredi 8 mai

Organisé par le CSN au Stade des Mûriers

Vente de fleurs

Samedi 18 mai

Ecole de Boussieu

Les associations culturelles

La Bibliothèque... Page après page...

Horaires

Mardi 16h-18h - Mercredi 14h-18h

(fermé pendant les vacances scolaires)

Jeudi 16h-18h - Samedi 10h-12h

L'année 2013 a débuté avec de très bons romans. Ci-dessous quelques critiques parus dans le magazine Lire, de livres que nous avons choisi pour vous :

- **Fleur de tonnerre de Jean Teulé (R TEU f)** : « Hélène Jégado, dite Fleur de tonnerre, a tout juste 7 ans lorsqu'elle assaille de graines de belladone la bouillie de blé noir dans l'écuelle de sa mère. Laquelle passe aussitôt de vie à trépas. Nous sommes en Bretagne en ce début du XIXe siècle, terre de légendes, de superstitions, de sortilèges. Hélène est accusée cinquante ans plus tard, d'au moins trente-sept empoisonnements à l'arsenic ! Sillonnant la Bretagne, elle a éliminé sans ciller tous ceux qui accueillent à bras ouverts cette excellente cuisinière. L'auteur s'est passionné pour le destin hors norme de cette première « serial killeuse » de l'histoire qui a réellement existé et fut guillotinée le 26 février 1852 à Rennes. Jean Teulé en a tiré une épopée romanesque riche en échappées mystiques et en saveurs...vénéneuses !
- **22/11/63 de Stephen King (SF KIN v)** Le King est de retour. Le maître américain du fantastique s'aventure cette fois dans le voyage temporel, à la rencontre d'un autre monument de la culture yankee. Son héros, Jake Epping, jeune professeur d'anglais, se voit en effet investi d'une

étrange mission par son ami Al, patron du dîner local : empêcher l'assassinat de John Kennedy grâce à une « fissure temporelle » située dans son restaurant, qui le transportera en 1958... Mais le passé est une machine infernale qui ne veut guère être changée, et bousculer l'Histoire peut s'avérer lourd de conséquences... Virtuose en diable, Stephen King signe un roman magistral sur la mémoire et le deuil, l'espoir et le renoncement. Du très grand King.

- **Ladivine de Marie Ndiaye (R NDI m)** L'écrivain met de nouveau en scène un trio de personnages féminins cultivant petits secrets et gros mensonges. On y découvre d'abord Malinka, jeune femme menue aux cheveux clairs, la silhouette fine et la démarche un peu précaire. Le premier mardi de chaque mois, elle apporte argent et cadeaux à sa mère, Ladivine Sylla, déjeune et se promène avec elle. La mère est une « servante », elle fait le ménage dans des bureaux et des grands appartements. Ce dont sa fille a honte. Malinka ne lui a pas dit qu'elle a changé d'identité et qu'elle s'appelle désormais Clarisse Rivière, mariée avec Richard Rivière, employé d'une concession Alfa Romeo, avec qui elle a eu une fille également prénommée Ladivine. Le roman joue habilement avec le temps, les années. Il y plane constamment du fantastique et du merveilleux...
- **Les poètes morts n'écrivent pas de romans policiers de Björn Larsson (P LAR p)** Karl Petersen, éditeur de

renom, se rend un soir sur le bateau de pêche du poète Yan Y Nilsson pour la signature de son premier roman policier, promis avant même sa sortie, à un retentissant succès planétaire. Après bien des tergiversations et la crainte de trahir son art, Yan Y Nilsson s'est en effet lancé dans une virulente diatribe contre la finance internationale avec L'homme qui n'aimait pas les riches. Alors que le champagne s'appête à couler à flot, Petersen découvre avec stupeur son jeune poulain perdu...

- Bien d'autres nouveautés vous attendent...

Le printemps arrive. Nous vous rappelons que vous pouvez emprunter une sélection de beaux documentaires pour

- Réussir son potager
- Cultivez les plantes Sauvages & Comestibles
- Taillez tous les arbres, arbustes d'ornement
- Connaître & Cultiver les Cactées
- Fleurissez vos balcons et terrasses
- Associer les bon mariages au potager

Vous n'aurez plus d'excuses pour ne pas réussir votre jardin idéal...

Du 21 mai au 11 juin, l'atelier d'écriture de Nivolas exposera ses écrits à la bibliothèque ; ceux-ci seront visibles aux heures de permanence.

Bonne culture au jardin.... et à la bibliothèque...

Peintures sur verre à la bibliothèque

Depuis toujours, Catherine Roche a une passion pour les vitraux, à la fois pour leurs thèmes bibliques et pour leurs couleurs éclatantes qui apportent vie et joie dans les églises. Depuis quelques années, elle s'est lancée dans la peinture sur verre, non qu'elle souhaite égaler l'art du vitrail, mais pour se faire plaisir et pour faire plaisir aux autres. Après des tâtonnements, en partant de la peinture vitrail, elle a finalement trouvé sa technique, maintenant bien au point. Une technique qu'elle met au service des

thèmes sacrés, ou de sujets figuratifs ou encore de sujets complètement abstraits pour le plaisir de jouer avec les couleurs et les formes.

Aujourd'hui elle a un statut d'auto-entrepreneur qui lui permet de proposer ses créations.

Contact : Catherine Roche,
38300 Nivolas-Vermelle
c.roche37@laposte.net



Le Quiproquo a enthousiasmé le public

De nombreux rappels ont salué cette mise en scène complètement déjantée de «Dormez, je le veux !» de Georges Feydeau. En effet, le parti pris de Simone Neury de tricoter autour du texte de Feydeau des interventions d'Arlequin et de Pantalone dans le plus pur style de la Commedia dell'Arte ont donné à la pièce un dynamisme qui a fait mouche auprès du public. Si lors des premières représentations, ces deux parties semblaient un peu juxtaposées l'une à l'autre, après plus de six mois de travail et de représentations publiques, la fusion est désormais complète et les personnages

de Feydeau rivalisent de jeux d'expressions et de mimiques avec les pantalonnades de leurs bouffons de contrepoint.

Tout cela au service d'un texte qui garde toute son actualité : la crédulité, la suffisance, les relations patrons-employés, la cupidité, étant des questions toujours bien présentes dans notre société. A tel point, qu'à la réplique d'Arlequin « Public pourquoi paies-tu pour venir voir ce que tu vois tous les jours dans la rue ? » le public hurle de rire...



En somme du théâtre amateur de très bon niveau, qu'il faut courir voir. Pour ceux qui ont manqué les premières représentations, ils pourront se rattraper car le spectacle continue.

Comment te dire...

Comment dire l'indicible, comment dire à ceux qu'on aime, à sa famille, à ses enfants, qu'on va mourir et qu'on le sait. Deux jours pour le dire. Deux jours à tuer. Antoine à qui tout avait réussi jusque là, tant au niveau de sa vie professionnelle que de sa vie privée va tout casser l'espace d'un week-end. Plongeant Cécile son épouse dans les affres de la jalousie, déchirant les cadeaux de ses enfants, tournant le dos à tous ses amis. Voici les tensions que les trois jeunes acteurs de la compagnie Cosmos ont su monter sous la direction de Robert Froquet, qui n'est autre que l'animateur de l'atelier théâtre de l'Alep Arts et Culture.

Des situations où les acteurs doivent faire passer une atmosphère, des sentiments suggérés à tel point que le public pris à partie, a envie de montrer sa haine envers celui qui se comporte comme un «salaud».

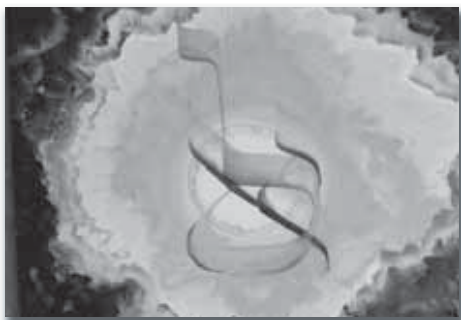
Une adaptation réussie, malgré la difficulté de faire passer la rampe, au théâtre, à des situations qui se jouent plutôt au niveau de l'intime.



Les Saisons de Vermelle : Demandez le programme !

Du 18 mai au 29 septembre l'église de Vermelle sera l'écrin de manifestations originales dans une dynamique d'accueil touristique et familial. Le programme résolument éclectique mettra en éveil tous les sens des visiteurs et l'église ouvrira ses portes lors de nocturnes exceptionnelles.

Exposition : La genèse vue par Monique Papillon : Calligraphies et peinture. Une histoire qui traverse les âges et les temps et passionne même les scientifiques tout en parlant de la réalité la plus quotidienne. Du 18 au 26 mai.



Concert : les harpes de La Tour. Ensemble unique de 15 harpes avec de jeunes musiciens animés par la même passion : vibrer avec le public dans un moment magique. Le samedi 1er juin à 20h30.



Exposition : Parfums d'Egypte. Les parfums n'ont pas toujours eu pour seule mission de célébrer la beauté. Gage de dévotion, le parfum a longtemps incarné un lien impalpable s'élevant vers le ciel pour relier les hommes au divin. Du 8 juin au 21 juillet avec nocturne le samedi 6 juillet jusqu'à 22h.



Célébration : Vermelle fête Marie le 15 août. Messe à 10h.

Exposition de sculptures : Thierry Sivert invite aux voyages dans l'univers mythique des civilisations dites barbares. Une interprétation des cultures anciennes à la fois contemporaines et intemporelles. Du 14 au 29 septembre.

Journées Européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre avec présentation du patrimoine religieux et d'habits sacerdotaux. Renseignements et programme complet des Saisons de Vermelle : www.les-saisons-de-vermelle.fr ou 04 74 27 96 26 siège de l'association.

La Mairie-école de Nivolas

Le bâtiment de la Mairie-groupe scolaire tel que nous le connaissons aujourd'hui a été construit en trois étapes.

Tout commence en 1872 par le rapport d'un inspecteur d'académie qui dénonce les conditions précaires dans lesquels l'enseignement primaire des garçons se déroule à Nivolas. A cette époque Nivolas est un hameau de la commune de Sérézin, qui grâce à la prospérité des usines qui se développent le long de l'Agny voit sa population sans cesse augmenter. Pour ne pas surcharger l'école du village de Sérézin, qui de plus se trouve éloignée, le hameau de Nivolas possède également sa propre école de garçons. Mais il n'y a pas encore de bâtiment communal, la classe se déroule dans une maison d'habitation sommairement aménagée en école que la commune loue à un propriétaire.

Le rapport de 1872 nous apprend que « la pièce servant de salle de classe a une superficie de 30 mètres carrés pour 63 élèves, avec une fréquentation moyenne d'au moins 50 élèves. Pour porter la superficie à 40 mètres carrés on a abattu une cloison, mais du même coup on a supprimé une pièce du logement de l'instituteur qui se réduit à une chambre et une cuisine, de plus pour accéder à son logement l'instituteur doit traverser la salle de classe... »

Suite à cette inspection, le 15 avril 1873 la commune de Sérézin est mise en demeure de construire à Nivolas un local destiné à abriter l'école de garçons et le logement de l'instituteur.

Le 2 octobre 1875 le projet de construction de la maison d'école de Nivolas est présenté au conseil municipal de Sérézin. Mais la commune est encore très endettée par la construction consécutive de deux églises, trois ponts, et d'une maison d'école à Sérézin. D'ailleurs pour financer une partie de ces travaux la commune de Sérézin a dû vendre les terres qu'elle possédait dans les marais du Vernay.

Il faudra attendre trois années pour que le projet de l'école de Nivolas se concrétise.

Pour l'acquisition des terrains on a recours à la loi du 3 mai 1841 qui permet les expropriations pour cause d'utilité publique et le 25 mai 1878 l'instituteur de Sérézin, qui fait également office de secrétaire de Mairie et de géomètre, se rend à Nivolas pour implanter la future maison d'école.

Celle-ci est construite à l'emplacement de la Mairie actuelle. La réception des travaux a lieu le 30 juillet 1879. Le bâtiment comprend au rez-de-chaussée ; une salle de classe, un local pour les paniers et à l'étage le logement

de l'instituteur. Le local des paniers est destiné à entreposer les paniers dans lesquels les élèves apportent leur déjeuner, car à cette époque il n'y a pas de cantine. En 1880 un puits est creusé dans la cour, il est protégé par un parapet de 80 centimètres de haut et muni d'un tour et d'une chaîne.



Le 7 août 1882 la section de Nivolas est distraite de Sérézin pour former la commune de Nivolas- Vermelle. La mairie est installée dans une pièce du premier étage de la maison d'école.

Mais le nombre d'élèves augmente toujours et la maison d'école devient trop petite. Il faut agrandir. C'est un architecte de la Tour-du-Pin, Monsieur Chamberot, qui est chargé du projet.

En attendant l'agrandissement, la commune demande l'affectation d'un instituteur adjoint, ce qui est possible à partir de 50 élèves. Pour obtenir une deuxième salle de classe on monte une cloison qui sépare en deux la classe existante.

Le 18 décembre 1883 les terrains nécessaires à l'agrandissement sont une nouvelle fois acquis par expropriation.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise Collomb de La Tour-du- Pin et l'extension est terminée en 1888. L'agrandissement s'est fait par l'allongement vers le nord du bâtiment existant. La maison d'école possède maintenant deux classes et un local pour les paniers au rez-de-chaussée ; la salle de Mairie et deux logements pour les instituteurs à l'étage.

Dans la cour on a construit un préau couvert qui comprend une remise pour la pompe incendie, ainsi qu'un local à charbon. Fin 1888 le télégraphe arrive à Nivolas, le bureau



télégraphique est installé dans la maison d'école. Mais la scolarisation des filles pose également problème. Depuis 1883 différentes solutions sont étudiées pour déplacer l'école de filles abritée dans les locaux de l'ancien couvent (actuels locaux techniques sous la « salle pour tous ») devenus trop petits et insalubres.

C'est en janvier 1905 que l'idée de construire l'école de filles en prolongement de l'école de garçons et de la Mairie voit le jour. On parle pour la première fois de groupe scolaire.

Le 18 juin 1905 cette solution est adoptée et Monsieur Luya architecte à Bourgoin est nommé pour mener à bien ce projet qui va connaître plusieurs contrariétés.

Tout d'abord il faut encore une fois passer par l'expropriation pour acquérir les terrains, ce qui est fait le 24 juillet 1905. Le projet initial prévoyait simplement d'allonger le bâtiment de l'école de garçons vers le nord afin de créer deux classes supplémentaires destinées aux filles. En avril 1906 on décide d'élever le bâtiment d'un étage sur toute sa longueur. Fin 1906 nouvelle modification. La façade de la mairie sera démolie et reconstruite en avant corps de 25 cm et « pour donner élégance et solidité on décide de substituer la pierre de Trept et la pierre blanche aux applications de ciment. » Mais lors des travaux le mauvais état des anciens bâtiments obligent à presque tout démolir. En effet, la partie la plus ancienne avait été construite en pisé et les murs ont beaucoup de lézardes et de parties détériorées. D'ailleurs les services techniques des télégraphes et téléphones n'osaient plus installer de matériel de peur de provoquer l'écroulement des murs.

En janvier 1907 les plans et devis supplémentaires sont approuvés et il faut contracter un nouvel emprunt pour faire face au surcoût. Le chantier se poursuit et la construction est achevée à la fin de l'année 1907. Mais la réception définitive prévue le 17 décembre 1907 devra être repoussée suite au décès de l'architecte et Directeur des travaux, Monsieur Luya. Finalement, le 28 janvier 1908 un nouvel architecte est désigné pour effectuer le décompte et règlement des travaux. Depuis cette époque l'aspect extérieur du bâtiment a peu changé, hormis l'enlèvement des cheminées et le transfert de la cour d'école à l'arrière de l'édifice.

Au fil du temps la Mairie-école a occupé diverses fonctions. Pendant la première guerre mondiale elle a abrité un hôpital militaire auxiliaire. La salle située au deuxième étage au dessus de la mairie a servi de salle des fêtes et a fait office de salle de cinéma

La Mairie-école de Nivolas



dans les années 30. Sur les deux anciennes classes de filles, l'une sert aujourd'hui de salle informatique pour les écoles, alors que l'autre a été utilisée pour l'agrandissement des locaux de la mairie. De nouveaux bâtiments scolaires ont été construits, mais

le groupe scolaire-mairie possède toujours deux classes en activité, fidèle à sa vocation initiale.

Franck Piraudon, Au fil du passé

Sources : Archives communales de Nivolas-Vermelle
Archives communales de Sérézin-de-la-Tour

La population de Vermelle d'après le recensement de 1896

I. La population de Nivolas-Vermelle

| | Maisons | Ménages | Population |
|----------------------------|---------|---------|------------|
| Nivolas Village (RN 85) | 73 | 106 | 385 |
| Le Quart | 53 | 61 | 180 |
| Vermelle | 23 | 23 | 99 |
| Curtis, les Berlioz | 24 | 36 | 134 |
| Quinsonnas, Le Vignoble | 15 | 15 | 58 |
| Branton Ruffieu, Le Vernay | 35 | 64 | 258 |
| TOTAL | 219 | 304 | 1118 |

II. Vermelle, une population vieillissante et en déclin

100 ans plus tôt Vermelle comptait trois fois plus d'habitants. La révolution industrielle qui débute en France à la fin du XVIII^e siècle entraîne un déplacement des populations des campagnes vers les villes appelé exode rural. La moyenne d'âge de la population est de 31 ans. Celle des 23 chefs de famille que compte le hameau, est de 53 ans ; 4 seulement ont moins de 39 ans. Les personnes âgées de plus de 40 ans représentent 40% de la population. A l'époque l'espérance de vie à la naissance ne dépasse pas 45 ans. On peut donc dire que les habitants de Vermelle sont des «miraculés statistiques». La doyenne est Lucie Goy suivie de Claudine Desvignes, âgée de 76 ans qui vit avec son fils Jules Berger, 51 ans, marié à Madeleine Mermet, 46 ans, 2 enfants, une tante et une nièce. Près de la moitié des familles de Vermelle sont des familles élargies : Ce type de famille aussi appelé famille étendue ou indivise est un ensemble de plusieurs personnes d'une même famille mais de degrés différents vivant dans le même foyer (exemple : Oncles, tantes, grands-parents...).

III. Une grande inégalité selon les sexes

La population de Vermelle est très particulière car contrairement à la France le genre masculin est nettement supérieur en nombre au genre féminin : 59 hommes contre 40 femmes. Ceci s'explique par la surmortalité féminine de 10 à 15 ans (8 garçons pour 3 filles) liée à la fois au développement de la tuberculose, auquel les adolescentes ont été plus sensibles que les garçons du même âge et à la diffusion de la vaccination contre la variole qui a davantage profité aux enfants de sexe masculin, les petites filles étant exclues des progrès sanitaires. À la fin du XVIII^e siècle Edward Jenner, médecin anglais, observe que les valets de ferme attrapent souvent la «vaccine», une maladie des vaches apparentée à la variole. Il constate également que ces personnes sont ensuite épargnées par les épidémies varioliques. Jenner en conclut que la vaccine protège contre la variole. En 1796, il prélève du pus de la main d'une femme infectée par la vaccine et l'inocule à un garçon de 8 ans. L'enfant tombe malade mais guérit très vite. Trois mois plus tard, on lui inocule la variole : le virus n'aura aucun effet sur lui. Jenner répète plusieurs fois l'expérience et finit par publier ses résultats en 1798. La «vaccination» contre la variole est née. Enfin pour comprendre la disparité entre les sexes il faut tenir compte de la surmortalité féminine de 26 à 30 ans en relation avec les risques propres à la

maternité et de la surmortalité des petites filles entre 0 et 5 ans (7 garçons pour une seule fille) pour des raisons inconnues car pour l'ensemble de la population française c'est l'inverse. Par contre les femmes ont une espérance de vie plus importante que les hommes : 2 femmes ont plus de 75 ans, l'homme le plus âgé n'atteignant que 72 ans. Il y a 4 veuves contre 2 veufs.

IV. Une population dont la fécondité est en baisse

Alors qu'en 1789, la natalité en France est de 40/000, elle tombe à 22/000 en 1900. A Vermelle le nombre moyen d'enfants par foyer est de 2,3. La France a été le premier pays au monde à pratiquer la contraception ce qui peut s'expliquer par une déchristianisation précoce, bien avant la Révolution de 1789, l'influence des philosophes des Lumières, la pratique du mariage tardif (26 ans pour les hommes et 24 pour les femmes à Vermelle). La famille la plus nombreuse est celle du charron Jean Silvent, 52 ans, marié à Marie Bavarot, 40 ans, qui compte 3 filles et 3 garçons.

V. Une population d'agriculteurs et de tisseuses

Sur les 66 personnes ayant une activité on compte :

19 cultivateurs - 14 tisseuses et 2 tisseurs
Les femmes au foyer sont appelées ménagères : 14
Les domestiques : 7. De Rivoire de la Bâtie en a 3.
1 propriétaire (rentier) : De Rivoire de la Bâtie
1 gareur - 1 cantonnier - 1 cartonnier - 1 charpentier
1 charron et 1 ouvrier charron - 1 maçon

VI. Les noms et prénoms

Parmi les prénoms masculins celui de Joseph l'emporte largement (16) suivi de Pierre (10) et d'Auguste (5). Pour les femmes c'est Marie (11) qui arrive en tête suivie de Séraphine, Joséphine, Célestine. Les patronymes, Goy, Marmonnier, Bavarot, Mermet, Savoyat, Michallon, Brissaud, Silvent, Cottaz, Berger, Ponsard, Colomb, Buttin sont originaires du département de l'Isère. On retrouve les mêmes noms de famille dans les registres paroissiaux de 1736.

Nombre de naissances portant ce patronyme entre 1891 et 1915

| | FRANCE | ISERE | RHONE |
|------------|--------|-------|-------|
| BAVAROT | 19 | 13 | 3 |
| SAVOYAT | 36 | 16 | 16 |
| SILVENT | 36 | 21 | 7 |
| MARMONNIER | 63 | 31 | 23 |
| COTTAZ | 166 | 111 | 33 |
| BUTTIN | 181 | 59 | 18 |
| GINET | 511 | 140 | 59 |
| COLOMB | 1012 | 143 | 113 |
| BRISAUD | 406 | 64 | 20 |
| PONSARD | 307 | 32 | 17 |
| MERMET | 634 | 83 | 56 |
| GOY | 547 | 54 | 51 |

Daniel HERRERO, Agrégé d'Histoire Sources : Archives départementales de l'Isère

Noël à l'atelier peinture

Chaque lundi un groupe nombreux et convivial se retrouve à la Salle du Club des Retraités pour pratiquer sa passion de la couleur et du dessin. L'atelier organisé par l'ALEP Arts et Culture présidée par Graziella Bertola Boudinaud est un véritable lieu d'échange entre les participants qui bénéficient des conseils éclairés de Christian Belzung. Cette dernière séance avant Noël était l'occasion de passer un agréable moment entre amis autour d'un apéro-dîatoire et de remettre un petit cadeau de remerciement à l'animateur. « Nous commençons à préparer activement l'exposition 2013 qui se tiendra le week-end du 9, 10 mars, le dernier jour des vacances de février des écoliers » précise Andrée Barbier, la secrétaire de l'atelier.



A.L.E.P ARTS & CULTURE

L'équipe de l'ALEP Arts & Culture se mobilise avec un grand enthousiasme pour la préparation du 35ème exposition de peinture du 9 au 11 mars 2013.

- L'atelier de peinture se poursuit avec toujours le même succès le lundi soir.
- Les ateliers théâtre enfants et ados et adultes présenteront le fruit de leur travail au cours d'une représentation : **le lundi 24 juin 2013 à 20h30**



- L'atelier Scrap-booking se poursuit le jeudi après-midi et le jeudi soir. Une rencontre avec d'autres ateliers va être organisée.

Cette année, l'ALEP propose une sortie le dimanche 2 juin avec visite du Musée de l'Art Brut et une découverte de la ville de Lausanne. Cette sortie est ouverte à tous.

Pour tout renseignement contacter :

- pour la peinture Andrée Barbier : 04.74.27.93.01
- pour le théâtre Graziella Bertola-Boudinaud : 04.74.27.99.



L'ART BRUT ?

En 1945, Jean DUBUFFET définissait l'Art Brut en ces termes : « Dessins, peintures, ouvrages d'art de toutes sortes émanant de personnes obscures, de maniaques, relevant d'impulsions spontanées, animés de fantaisie, voire de délire et étrangers aux chemins battus de l'art catalogué. »

L'Art Brut existait avant Jean Dubuffet mais Jean Dubuffet a été le prospecteur, le collectionneur, le défenseur, le théoricien et l'exégète de l'Art Brut.

En 1976, Jean Dubuffet installe sa collection de l'Art Brut à Lausanne qui donnera naissance au musée.

L'Art brut ne s'inscrit pas dans l'histoire de l'art, il n'est pas un mouvement. Les historiens de l'art le considèrent comme une alternative à l'art par son radicalisme et son hyperindividualisme.

A l'instar de l'impact exercé par les arts tribaux sur l'art moderne, l'Art Brut agit dans l'art contemporain sur un plan esthétique et formel ou sur un plan philosophique et spirituel. Des artistes comme Tinguely, Niki de Saint Phalle, Annette Messager ont trouvé dans l'Art Brut une énergie libératrice et un ferment pour alimenter leur recherche.

Graziella Bertola-Boudinaud

L'Alep Arts et culture vous propose dimanche 2 juin 2013 : Un dimanche à LAUSANNE

- **7h30 :** Départ de la mairie de Nivolas-Vermelle
- **10h30 :** Visite du musée d'Art Brut à Lausanne.
Le fond du musée est pour l'essentiel constitué par la collection de Jean DUBUFFET.
- **13h :** Déjeuner au restaurant
- **15h :** Visite guidée de Lausanne : la cathédrale, son architecture, la ville ancienne et ses fontaines...
- **17h :** Départ pour le retour à Nivolas-Vermelle vers 19h30



La participation demandée est de :
40.€ par personne pour les adhérents de l'ALEP Arts et culture
50.€ par personne pour les non adhérents de l'ALEP Arts et culture
35. € pour les enfants ou les étudiants



Le tarif comprend le transport, l'entrée au musée, les visites commentées et le repas.

Les associations sportives

Passage de relais à la retraite sportive

Créée en 1991, la section nivolaisienne de la Retraite Sportive est allée en s'étoffant au fil des années. La recette, une dose d'entraînement chaque semaine avec une pincée de bonne humeur, et le plaisir de se retrouver au sein d'un groupe convivial font le reste dans la lutte contre les articulations qui raidissent avec l'âge. Les conseils éclairés de l'animatrice, Chantal Bussy contribuent également largement à l'efficacité de ces séances hebdomadaires.

Depuis une dizaine d'années, Armand Bonnet-Casson assurait la présidence du club à la suite de Joseph Figaroli, aussi, au cours d'une sympathique réunion a-t-il passé officiellement les rênes à Jeannette Fouilleux, une adepte de la gymnastique des retraités depuis de nombreuses années également. Il reste malgré tout au bureau, en tant que trésorier, tandis que Denise Semanas assure le secrétariat.

On profitait également de l'occasion pour fêter les deux doyens, Henri Bellet et Colette Morel qui à 85 et 86 ans n'ont manqué aucune séance et sont toujours là pour assurer le service au bar. En définitive, il n'y a aucune limite pour participer et se faire plaisir.



Un nouveau départ pour le Pétanque Club

Si les amoureux de la petite boule n'ont jamais quitté le chemin du Stade Municipal, le mardi après-midi, le Club lui-même était un peu en sommeil, Ginette Pellorce, arbitre fédérale en assurant la continuité. Cette première séance de l'année, malgré une neige peu propice au jeu marseillais, après quelques parties pour profiter du soleil, se terminait dans le local attenant pour mettre en place un nouveau bureau. Si on retrouve Robert Gastaldin au secrétariat

et Gérard Devaux à la Trésorerie, André Rossi vient d'être promu à la Présidence. Celui-ci, n'a pas manqué, après avoir remercié Ginette Pellorce, de souhaiter une excellente saison sportive à tous les membres du club en évoquant des idées d'animations qui pourraient apporter de nouvelles couleurs au club. L'après-midi se poursuivait autour de la galette des rois, dans une ambiance des plus conviviales.



Samedi 13 avril 2013, à Nivolas Vermelle Au Foyer, (à côté de la mairie)

Selon votre choix, un atelier ou les deux :

Qi Gong - 9h30/12h30

- Respiration et simples mouvements
- Pour harmoniser nos énergies printanières



Modelage Bien-être du Dos au Miel 14h/16h30

- Pour se relaxer et chasser les toxines de l'hiver

Avec Nicole Mallet et Claudette Raynal,
Certifiées en Médecine Traditionnelle Chinoise
et Apithérapie

Tenue décontractée, chaussons, serviette de bain, coussin (Pour le modelage, apporter en plus : matelas de plage ou équivalent, gant de toilette), et...pique-nique si vous vous inscrivez à la journée

Coût 20 euros pour chaque atelier ; journée complète : 40 euros - Inscription obligatoire (places limitées) avant le 10 avril 2013, auprès de : Bee Api Association, Domaine du Vert Château, 38300 Nivolas Vermelle
Tel 04 74 80 63 17, apimc@free.fr

Tennis Club : Sur la lancée d'une bonne saison

L'année dernière, la municipalité a procédé à la reconstruction complète des courts de tennis qui étaient devenus dangereux. Le Club de Tennis local, en lien avec Stéphane Costarella, le Conseiller en développement du Tennis de la Fédération de l'Isère avait choisi de refaire les surfaces en béton poreux, une technique qui a fait ses preuves pour une utilisation par tous temps. La commune avait également décidé d'installer un éclairage des courts afin de permettre leur utilisation tout au long de l'année. Les travaux, subventionnés par l'État au titre

de la DGE et par le Conseil Général avaient attiré l'attention de la Fédération qui a décidé d'apporter une aide à la réalisation de l'opération. Les courts sont désormais opérationnels et en ouverture de la nouvelle saison, c'est Jean Jacques Alscher le président du Comité de l'Isère de la Fédération de Tennis qui est venu remettre, en main propre à Cécile Georges, la nouvelle présidente du club un chèque de 6000 euros.



Celle-ci rappelait que la saison est désormais bien sur les rails, dans un excellent esprit d'équipe. Elle en profitait pour inviter les joueurs qui souhaitent découvrir le tennis à venir prendre contact avec le Club, puisqu'il reste quelques places dans deux cours le lundi soir et le mercredi.

Michel Rival, le Maire, remerciait vivement la Fédération pour ce geste et rappelait qu'on en profiterait, en accord avec le Club, pour refaire les grillages des courts qui n'ont pas pu bénéficier de la rénovation de l'an dernier.

Une belle journée de futsal



Le gymnase avait été réservé, le week-end complet au tournoi de foot en salle. Le samedi aux aurores, les équipes de dirigeants étaient là, avec Didier Bel, le Président, afin de dégager le verglas qui s'était formé sur le parking et tandis qu'une équipe s'activait à la préparation des diots et des frites, David Balmonet était à l'accueil des équipes U9 venues de tous les clubs environnants. Une organisation bien rodée permettait aux jeunes joueurs de se succéder en matches de 9 minutes, sans aucun temps mort. Les enfants purent ainsi se faire plaisir, sans retenue, avec pour consigne essentielle le fair-play et le respect de l'arbitre et des adversaires.

Venaient ensuite les U11 avant d'accueillir le dimanche les U15, pour finir avec les U13. Les visiteurs ne manquaient pas de profiter du soleil timide du dimanche matin pour déguster le boudin à la chaudière.



Espoir Gymnique Nivolesiens

SALLE COMBLE POUR LE LOTO DU PÈRE NOËL

L'espoir Gymnique de Nivolas avait fait une sélection de lots alléchants, dont le montant cumulé dépassait les 2500€.



Aussi, dès 19h30, la salle des fêtes étant pleine, les organisateurs, Jérôme Michel dit Charlemagne en tête, durent se résoudre à déclarer la salle complète et à refuser l'entrée à bon nombre de joueurs qui n'auraient pas été bien installés. Énoncés par Serge Diet, les tirages pouvaient donc commencer avec, en effet des larges dotations puisqu'étaient récompensées trois quins



isolées avant de passer au carton plein. Pas moins de 8 parties se déroulaient avec notamment une partie à «qui perd gagne

»et une partie « enfants », qui voyait l'arrivée du père Noël au milieu d'une explosion de joie des jeunes joueurs.

FITNESS ET ZUMBA AVEC L'ESPOIR GYMNIQUE

Pour un coup d'essai, l'Espoir Gymnique a tapé en plein dans le mille, puisqu'une quarantaine de personnes sont venues se dérouiller en musique au Gymnase Municipal. Deux séances étaient proposées, une séance fitness, plus basée sur la gym et l'entraînement cardio vasculaire suivie d'une séance Zumba. Une séance beaucoup plus ludique, alliant fitness, danse et aérobic, dans un esprit très convivial permettant à chacun de s'entraîner au sein d'un groupe très motivé.

Des musiques d'origine latinos et afro américaines très variées où la salsa côtoie le calypso ou le reggae permettent de soutenir l'activité physique tout en alternant des périodes explosives avec des périodes de détente. Jérôme Michel dit Charlemagne, le dynamique président de l'Espoir Gymnique précise que désormais, les adeptes de ce sport d'entretien se retrouvent tous les mercredis soirs, de 20h30 à 21h30 à la Salle des Fêtes. Renseignements au 06.16.88.82.72.



MATINÉE GOURMANDE AVEC LA GYM

Le froid vif de ce samedi matin n'a arrêté, ni les volontaires de l'Espoir Gymnique Nivolaisien, ni les clients venus au marché et qui ont profité de l'occasion pour faire une petite halte gourmande. Diots au vin blanc, frites et vin chaud embaumaient la place et incitaient à venir s'approvisionner pour le repas de midi, ce que ne manquèrent pas de faire de nombreux chalands. Le président Jérôme Michel dit Charlemagne se félicitait du bon accueil reçu.



Sortie pedestre pour les membres du Cyclo

Vue la période hivernale, les membres de l'ALEP Cyclo avaient laissé leur vélo pour s'adonner à la rando pedestre. Une sortie particulièrement vivifiante bien que plus ou moins boueuse qui s'est terminée autour d'un brasero inattendu en final.

La soirée s'est poursuivie autour d'un encas de biscuits, dévorés avant d'être mis sur table, et de boissons chaudes en attendant la galette.

Une soirée qui a permis aux membres d'aborder de nombreux sujets, entre autres

la vente de pneus et chambres à air en prévision des futures "virées", la commande de maillots "NIVOLAS CYCLO" pour les nouveaux.

Des dates et lieux ont été évoqués pour l'organisation d'un séjour de 4-5 jours pour les adhérents. Enfin la trésorière rappelait le séjour des féminines organisé par la Ligue Rhône-Alpes



Cyclotouriste du 20 au 22 septembre 2013 à St Jorioz (Annecy) précédé (normalement) le 19/09 par la liaison en vélo depuis l'Isère (organisation du Codep 38)

Alep Plein Air

La saison 2013 débute par la traditionnelle journée conviviale, et, se retrouver le matin pour une petite rando et ainsi être en appétit pour déguster le pot au feu et partager la galette des rois.

La saison d'hiver débute le 20 janvier dans les Bauges.

La neige étant au rendez-vous, nous avons effectué de très belles balades dans des paysages féériques. Le week-end à Habert Poche dans le Chablais au dessus du Léman fut un émerveillement.

Le programme 2013 est établi et nous sommes persuadés que les sorties proposées raviront nos adhérents ainsi que tous ceux qui désirent se joindre à nous.

DIMANCHE 5 MAI MARCHÉ DANS LA NATURE NOUS VOUS INVITONS A VENIR NOMBREUX POUR RANDONNER SUR LES SENTIERS AUTOUR DE NIVOLAS

Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite>
06-89-30-05-77 - Permanence salle foyer mardi 18h30-19h30



LA MARCHÉ DES ROIS

L'Alep plein-air sait saisir toutes les occasions pour resserrer les liens d'amitié entre ses membres. Ainsi, la période hivernale a été mise à profit pour organiser un rassemblement autour d'un pot au feu au foyer municipal. Mais, bien entendu, les plus courageux ont profité du timide soleil qui pointait à travers le brouillard pour aller faire une petite randonnée sur les sentiers balisés de la commune, histoire de se mettre en appétit. D'autant que l'après-midi se poursuivait par le partage de la galette des rois. Marie-Hélène Raymond, souhaitait à chacun une bonne année avant de rappeler les sorties à la neige qui ont débuté ce dimanche 20



janvier par un déplacement collectif dans les Bauges, et que les topo-guides de la CAPI sont en vente à la Mairie de Nivolas. Renseignements au 04.74.27.92.77

Les joggeurs du dimanche matin



Depuis la rentrée de Septembre, le rassemblement des joggers de Nivolas prend son essor doucement. Déjà près d'une douzaine de coureurs ont pris part à un parcours de course à pied en groupe autour de notre village. Ce rendez-vous dominical sans engagement est ouvert à tous. Au second coup de cloche de 10h, le départ est donné de la mairie pour environ une heure de sport. Un parcours est proposé parmi les 6 parcours autour de Nivolas Vermelle d'un format d'environ 9 kms. Venez nous rejoindre, pour toutes informations complémentaires, contacter Laurent Glad par email laurent.glad@aliceadsl.fr. Une page face book existe qui annonce les parcours sous forme d'événements <http://www.facebook.com/RjoggeursN>



Solution des mots croisés

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1 | G | O | U | R | M | A | N | D | E | S |
| 2 | O | S | T | I | E | | O | R | E | E |
| 3 | U | S | | C | | R | I | A | N | T |
| 4 | R | U | B | A | N | E | R | I | E | S |
| 5 | M | A | I | N | A | T | E | S | | |
| 6 | E | I | D | E | R | S | | I | V | E |
| 7 | T | R | E | M | A | | O | E | I | L |
| 8 | T | E | T | E | | O | R | N | E | E |
| 9 | E | | S | N | O | B | | N | | V |
| 10 | S | I | | T | O | I | S | E | R | A |

Début des compétitions UFOLEP

Pour la première compétition de l'année, le Parcours A avait lieu, dimanche 20 janvier à Moirans. On a pu noter une bonne participation des enfants de Nivolas puisque 25 étaient présents et que 22 ont réussi le parcours, 6 enfants rapportant même une médaille. Un résultat qui a fait la fierté des monitrices Sandrine Michel Dit Charlemagne et Solène Mathon et qui sera un bel encouragement pour la suite de la saison. Le président tenait à remercier également Anne-Sophie Charroud qui a jugé tout la journée. Une prestation indispensable sans laquelle les enfants n'auraient pas pu concourir.



Ça coince au basket

Certes les organisateurs du Basket-Club de Nivolas n'ont pas rassemblé le nombre de doublettes qu'ils auraient souhaitées, mais il faut dire qu'avec la concurrence, le même soir d'un loto qui a fait salle comble, la date était sans doute mal choisie. C'est dommage, car de moins en moins de concours de coinche sont proposés, alors que beaucoup aiment passer une soirée agréable à se défier autour des tapis verts. Stéphanie Billard,

la Présidente, bien sûr un peu déçue de ce chevauchement ne baisse pas les bras pour autant et annonce «Nous proposerons une nouvelle édition de ce concours de coinche, dès la saison prochaine, car tous ceux qui sont venus ont passé une excellente soirée de détente entre amis.»



Diots du Basket



les poussines font un excellent parcours en championnat.



Yoga

Les membres de l'association Hatha Yoga Energie et la présidente Josiane Laurencin vont se mobiliser encore cette année pour dynamiser l'association, tisser des liens, en dehors des séances hebdomadaires agréables et de qualité dispensées chaque mercredi par Annabelle au foyer municipal. Ainsi, l'importance de faire vivre l'association en dehors de ces séances en organisant quelques manifestations qui apporteront un peu d'eau au moulin de la trésorerie, tout en rassemblant, a sensibilisé les adhérentes.

Ainsi plusieurs idées ont été retenues. Ce sera une randonnée pédestre suivie d'un repas en avril, une expo-vente de bijoux et d'autres objets de déco en mai au foyer municipal, ou encore une séance de yoga en plein air clôturée d'un pique-nique. Autant d'initiatives qui vont mettre du rythme dans l'association plutôt.....zen.

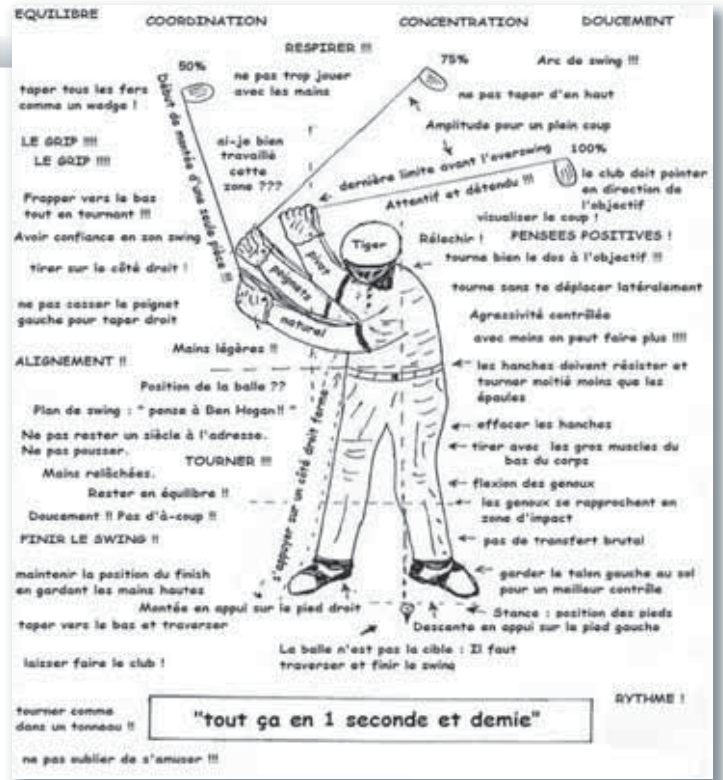


A l'instar des autres associations sportives nivolaésiennes, Hatha Yoga Energie a été récompensée lors de la soirée dédiée au village le plus sportif du département

Le golf



Après une période riche en évènements positifs (Réussite du Téléthon, convivialité de l'AG, Trophée de la commune la plus sportive...) les golfeurs de l'Amicale sont gonflés à bloc pour préparer la nouvelle saison. Les compétitions commencent en Mars. Il nous reste quelques jours pour faire les derniers réglages de notre swing. Notre practice ayant l'avantage d'être à l'abri de la bise, les acharnés ne redoutent pas les températures négatives. Le golf, c'est comme le violon : un peut tous les jours... Ou comme un médicament : matin midi et soir...mais attention tout nuit à la santé.



CSN match contre Montpellier



Une bonne santé au Bad-Niv

Pour sa séance de reprise, le club de Badminton de la commune avait décidé de partager la galette en échangeant les vœux. Des vœux qui bien sûr allèrent à la santé des participants comme à celle du club.

Un club qui se porte parfaitement. En effet, avec un effectif total d'une cinquantaine de membres, dont une quarantaine de participants réguliers, il y a de quoi satisfaire Jean-Louis Carret, son responsable. « Nous avons débuté au gymnase du Lycée Saint Marc voici cinq ans et depuis, nous avons gardé le même mode de fonctionnement.



Les séances sont ouvertes de 18h00 à 21h00, et les participants viennent et repartent à leur gré. Nous n'organisons pas de cours formalisés, mais des conseils entre participants. Chacun se fait plaisir, à son rythme. »

Du côté des Ecoles

Le Sou des écoles du Village

En ce début d'année 2013, l'équipe du Sou des écoles de Nivolas Vermelle a organisé le dimanche 27 janvier son vide grenier pour la 3ème édition au gymnase municipal.

Le succès a été au rendez-vous avec un total de 55 exposants dont plusieurs habitués, ainsi que 800 visiteurs se sont retrouvés dans une ambiance amicale et conviviale.

De bonnes affaires ont été faites pour le bonheur de tous.

Chacun a pu se retrouver autour d'une bonne soupe à l'oignon que le chef nous avait concocté cette année.

Le 16 Février 2013 le sou des Ecoles a entraîné enfants et parents dans le défilé du **Carnaval** en musique de tout genre accompagné à nouveau des majorettes de l'Isle d'Abeau et de la batterie Fanfare de Bourgoin Jallieu qui nous, honorent de leur présence.



Cette année la crémation de M. Hiver s'est déroulée sur le stade municipal.

enseignants des écoles primaires et maternelles de Nivolas Vermelle.

C'est bientôt le printemps, les arbres bourgeonnent, l'aube de la vie, la vie qui reprend, tout s'éveille, les fleurs colorent la nature. Avec le Sou des écoles, découvrez des parents bénévoles qui se mobilisent toute l'année pour organiser des manifestations innovantes et de qualité pour récolter ainsi des fonds. Il suffit d'un simple geste, d'une initiative, d'une idée pour nous aider.

Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter. Au nom du Sou des Ecoles, je vous souhaite d'aborder avec allégresse la plus jolie des saisons.

Retrouvez nous sur Facebook à l'adresse Sou des écoles Nivolas Vermelle.

A vos calendriers :

- **Samedi 22 juin 2013** - La Kermesse au Stade municipal – Structures gonflables pour les petits et les grands, jeux, animations et repas champêtre.

• **Vendredi 20 septembre 2013** - Assemblée générale au Foyer municipal.

• **Samedi 23 novembre 2013** - Soirée Loto au Gymnase municipal.

• **Vendredi 06 décembre 2013** - Arbre de Noël à la Salle des fêtes.

L'association loi 1901 à but non lucratif du Sou des Ecoles a pour vocation de financer les projets pédagogiques (Voyage de découverte, Classe de neige, Classe verte, Achats de matériel...) des

Les enfants ont été gâtés au loto de Boussieu



Cela semble normal, pour un loto organisé par le Sou des Ecoles que les enfants soient au centre des préoccupations de l'association. Ils le sont habituellement dans l'intention de collecter le maximum de fonds pour les activités

péri-scolaire qui pourront être organisées, mais en plus, l'équipe de Christèle Guichot, la Présidente avait programmé deux parties enfants, bien dotées, qui connurent le succès auprès de la jeune génération. Des jeunes et des moins jeunes qui firent également honneur aux crêpes et sandwiches préparés par les parents de l'école.



Permis piétons pour les primaires

Les enfants des classes de CE2 et CM1 de l'école primaire ont pu bénéficier de plusieurs séances de formation axées sur l'apprentissage du code de la route à l'usage des piétons.

En effet, constatant le trop grand nombre d'accidents de trajets dont sont victimes les enfants, la gendarmerie a décidé de mener cette initiation particulièrement bien accueillie par les enfants qui se sont pris au jeu. Au bout du compte, les séances se sont terminées par un examen du code de la route avec des questions à partir d'un diaporama proche de celui qui est utilisé pour les examens du code de la route à l'usage des adultes. Une méthode bien rodée puisque tous les enfants sont repartis permis en poche et cinq d'entre eux ont obtenu le maximum de points.



Le Major Chevignon, de la brigade de Bourgoin-Jallieu et Michel Rival, le Maire, ne manquaient pas d'inciter les enfants à ce que ce permis ne reste pas lettre morte, mais qu'il soit mis en œuvre désormais lors de tous les déplacements à pied.

Vide Grenier du Sou



Fête de Noël



Sortie nature de la classe des CM1 : visite du Milieu Naturel Sensible de l'Étang de Gôle à Montcarra.

Jeudi 31 janvier 2013, nous sommes allés à Montcarra voir l'étang de Gôle et cette sortie était financée par le Conseil Général.

Nous avons commencé par pêcher à l'épuisette dans la mare et nous avons sorti de l'eau un triton palmé, une crevette, un escargot d'eau et deux larves de libellules.

Grâce à cette visite, nous avons appris à mieux connaître la nature et les espaces naturels sensibles ainsi que leurs richesses. A la lunette, nous avons vu des canards colvert qui nageaient sur l'étang. A la fin du parcours, avec nos bottes, nous avons adoré patauger dans la gadoue! Corentin et Juliane



pêche à l'épuisette dans la mare. (Lauriane et Jasmine)



sur le chemin du retour. Au fond, l'église de Montcarra. (Selim et Noah)



nous partons explorer la forêt (Mikaëla et Dila)



au lavoir, on a pris nos bâtons à la recherche de plantes aquatiques (Christopher et Idriss)



« la mare, une vie grouillante » : instruisons-nous! (Malicia et Camille)

Les inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée 2013, concernant les enfants nés en 2010, auront lieu dès le lundi 11 mars. Veuillez apporter le livret de famille, le carnet de santé de votre enfant et un justificatif de domicile. De plus une soirée Portes Ouvertes aura lieu le mardi 18 juin de 18h00 à 19h30. A cette occasion les parents et leurs enfants pourront visiter l'école et poser leurs questions aux enseignants

KERMESSE DES ECOLES - Samedi 22 Juin - au Gymnase et sur le stade

Carnaval

